



# Innenheim



Bulletin Communal

Décembre 2020

# Le Mot du Maire

Depuis le confinement, il est de bon ton de dire ou d'entendre que 2020 serait la pire année de l'humanité. Grèves, pauvreté mondiale, catastrophes naturelles et bien sûr : COVID ... nous voici à attendre la fin de l'année, impatients d'en finir, curieux et effrayés de voir ce que les mois à venir nous réservent en terme de mauvaises surprises.

Car c'est bien le propre du pire : il ne se suffit jamais à lui-même, le pire ne cesse de se dépasser, et quand on croit l'avoir atteint, il nous surprend encore.

En janvier de cette année, l'Organisation mondiale de la santé qualifie l'épidémie de coronavirus (2019-nCoV), apparue dans la ville de Wuhan, en Chine, d'une « urgence de santé publique de portée internationale ». Fin d'année, on dénombre 70 millions de cas dans le monde, plus d'1 million et demi de morts, dont près de 60 000 décès en France. L'annonce de la mise à disposition prochaine d'un vaccin ravive toutefois une lueur d'espoir dans l'esprit de chacun de nous.

Pendant toute cette année difficile, je veux relever l'esprit de solidarité et d'entraide qui a animé nos concitoyens. Distribution de masques, proposition de faire les courses de première nécessité, ouverture d'un marché alimentaire et plein d'autres initiatives pour permettre à chacun de traverser cette épreuve dans les meilleures conditions. Cette solidarité montre le lien qui nous unit les uns par rapport aux autres, ce sentiment d'humanité qui se développe lorsque les difficultés se dressent devant nous.

Le 15 mars 2020, alors que les restaurants, bars, cinémas, sont fermés à cause du coronavirus, et que la fermeture des écoles suivra le lendemain, vous êtes invités à voter pour les élections municipales et participant à plus de 40%, vous avez donné une légitimité à votre nouveau Conseil Municipal.

Se nourrissant des obstacles, cette équipe jeune et dynamique a su faire face grâce à un esprit de cohésion, aux différentes échéances de notre municipalité.

Dans la solitude du confinement, elle a rendu un fervent hommage aux morts de toutes les guerres de notre commune lors d'une cérémonie intime au monument aux morts le 15 novembre dernier.

Cette même équipe a tenu à honorer nos anciens par la distribution d'un présent lors de cette fin d'année, en lieu et place de la traditionnelle fête de Noël.

En cette fin d'année, période de bonnes résolutions, j'aimerais que les assassinats du professeur Samuel Paty et ceux dans la basilique Notre-Dame de Nice ne restent pas de l'ordre de faits divers odieux, mais permettent à chacun de nous de développer de la tolérance. Tolérance, qui profitera avant tout à chacun de nous : en apprenant à lâcher prise sur les choses qui ont finalement peu d'importance, la pression et le stress que nous ressentons parfois, vont retomber. En arrêtant d'entretenir une rancœur qui ronge, on se sent finalement beaucoup mieux.

Puis, nous allons rendre les gens heureux. Laisser glisser certaines choses, cesser de critiquer tout un chacun, être moins « brutal » dans ses réactions devrait rendre le quotidien de nos proches un peu plus agréable. Ils nous en sauront gré, c'est certain.

L'équipe municipale, mes adjoints et moi-même vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour de nouvelles aventures.

**Le Maire, Jean Claude JULLY.**

# Principales décisions du Conseil Municipal

## **Inauguration de l'extension du bâtiment de la mairie et sa mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.**

L'inauguration de la nouvelle maison communale s'est faite sous un beau soleil le 15 février 2020.



Ce bâtiment permet par une extension de la surface de la mairie un accueil du public avec une salle d'attente, des commodités et de nouveaux bureaux, autorisant davantage de confidentialité dans les échanges avec le personnel administratif de la commune.



Par ailleurs, la mairie s'est mise aux normes en se créant une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, en accord avec la loi du 11 février 2005.

## Reconstruction des dépendances et des annexes du presbytère.

Dans la continuité de la précédente mandature, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre les travaux de réhabilitation des dépendances, du préau et de la cour du presbytère.

Véritable fil rouge de l'année 2020, cette volonté de préservation du



patrimoine du village s'est matérialisée par l'achèvement de l'auvent et de la cour à l'automne dans le respect du caractère architectural du bâtiment du presbytère. Coût des travaux : 150 000 € avec une participation de 30 000 € du Conseil de Fabrique.

## Extension du cimetière communal

Un échange à l'amiable a pu être trouvé avec les époux SCHAHL François dans le cadre de l'acquisition foncière pour l'extension du cimetière. Qu'ils en soient ici remerciés.

En 2021, les travaux seront engagés pour permettre si besoin la mise en place des premières tombes. Par ailleurs, le projet prévoit un aménagement au centre du site avec un terrain commun dit « carré des indigents », un columbarium, un ossuaire, un site cinéraire et un jardin du souvenir.



A cette occasion, le règlement municipal sera réexaminé et remis à jour.

## Préemption du bâtiment et des dépendances du 85, rue du général de Gaulle.



Le 14 mai 2020, la commune a réceptionné un projet de vente de la propriété située au 85, rue du général de Gaulle.

Ce bâtiment à colombages est entouré de cinq maisons, toutes à colombages, à

côté du presbytère et face à l'église Saint-Martin, l'ensemble correspondant à notre patrimoine architectural ancien traditionnel.

Ce terrain, d'une surface de 10,49 ares, permettra à la commune de réhabiliter la maison à colombages pour y créer des logements locatifs et de démolir les bâtiments annexes afin de construire une crèche et/ou une maison d'assistantes maternelles.

L'acquisition de ce bien a fait l'objet d'une convention de portage foncier avec l'Etablissement Public Foncier d'Alsace. Coût : 170 000 €.

## Déploiement du gaz naturel : 1ère tranche



La société « Gaz de Bar » a entrepris en 2020 la première tranche du déploiement du gaz de ville à Innenheim.

La rue du général de Gaulle, la rue du général Leclerc, la rue des roses, la rue du stade, la rue Saint Nicolas, la rue des jardins, la rue de la Liberté, la rue de la 1ère Armée et la rue Charles Freyd ont été équipées.

Plus d'une centaine de branchements particuliers ont été réalisés.

La seconde tranche débutera au printemps 2021.

## **Enfouissement de câbles aériens rue de la Liberté**

Dans le cadre de l'embellissement de notre village et voulant profiter des travaux du déploiement du gaz, le Conseil Municipal a décidé la mise en souterrain des câbles de l'éclairage public et du réseau de télécommunication.

Le réseau de la fibre optique qui s'annonce courant 2021, sera enterré avec le réseau de télécommunication.

Coût : 83 000 €

De nouveaux candélabres de type « LED », à l'identique de ceux déjà existant dans les lotissements remplaceront les anciens néons.

Ceci permettra un éclairage économique pour la commune, mais surtout un éclairage ciblé vers le sol et une pollution lumineuse bien moindre. Coût : 17 000 €.



## **Stabilisation des berges de l'étang**

Les berges de l'étang de pêche menaçaient de s'effondrer. En collaboration avec l'Association de Pêche et Pisciculture d'Innenheim, le Conseil Municipal a accordé son soutien financier à la réfection et au remblai des berges.

Le Président, M. GASIOREK Aimé et tous les bénévoles de l'APPI se sont mis au travail pour permettre la sécurisation des abords de l'étang pour la saison 2021.



## Un nouveau panneau d'orientation

Un nouveau panneau d'orientation est installé en remplacement de l'ancien à l'angle de la rue du général de Gaulle et de la rue du général Leclerc.



## Travaux à l'horloge de l'église

Suite à des pannes successives, le remplacement de l'entraînement mécanique du planétaire par un entraînement électronique a été décidé. Ces travaux garantissent une sensibilité nulle aux variations climatiques, responsables jusqu'à présent de dysfonctionnements des sonneries de l'horloge.

De plus, les marteaux ont été remplacés par des électro-tintements : marteaux électriques qui permettent de frapper sur une cloche à l'arrêt.

Enfin, pour une question de commodité évidente, la commande des cloches et son réglage ont été installés dans la sacristie.

Coût : 5 060 € dont la moitié est prise en charge par le Conseil de Fabrique.



## Mise à jour du matériel informatique des écoles



Les ordinateurs de l'école élémentaire, encore sous environnement Windows 7, ont dû subir une mise à jour complète pour la rentrée scolaire 2020. Sous l'autorité de la société UVASOFT de Saint-Pierre, 3 ordinateurs-maître ont été remplacés et le système d'exploitation des élèves a pu migrer vers Windows 10, permettant une rentrée scolaire optimale. Coût : 7 000 €.

### Sécurisation du nid de cigognes

Depuis quelques années, un couple de cigognes a eu la bonne idée de venir s'installer à Innenheim.

Le poteau électrique, au croisement rue du général de Gaulle – rue du général Leclerc, doit être sécurisé à la fois pour les cigognes, mais aussi pour les câbles électriques dont le poteau est le support.

La municipalité a fait fabriquer par la société CT Est Chaudronnerie d'Innenheim, une assise métallique (Coût : 1 470 € TTC) et la société Electricité de Strasbourg s'est proposée de l'installer à titre gratuit sur le pylône.



### Plan de soutien communal aux associations

Le Conseil Municipal s'est mobilisé pour soutenir les associations locales impactées par la pandémie de la Covid 19 et dont l'équilibre financier a été bouleversé par des pertes de recettes au cours de l'année 2020.

En dehors de soutien financier lors d'investissements effectués par certaines d'entre elles (APPI, Tennis), le Conseil Municipal a versé une aide exceptionnelle de 1 000 € aux associations qui ont subi l'annulation de leurs manifestations dans la limite de 5 événements par association.



### Nouvelle secrétaire de Mairie

Depuis le 2 juin 2020, Mme MEYER Françoise vous accueille au secrétariat de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture, à savoir :

- Le lundi et mercredi de 15h00 à 18h00,
- Le mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h00.

# Section de fonctionnement

## Dépenses

1. Charges à caractère général	:	€	293 000,00	34,18%
2. Charges de personnel	:	€	242 150,00	28,24%
3. Autres charges de gestion courante	:	€	104 600,00	12,20%
4. Charges financières	:	€	42 000,00	4,90%
5. Charges exceptionnelles	:	€	4 200,00	0,49%
6. Prélèvements F.N.G.I.R. + FPIC	:	€	123 064,00	14,39 %
7. Prélèvement au profit de la section d'investissement	:	€	<u>48 314,52</u>	5,60%
<b>Total</b>	:	€	<b>857 328,52</b>	<b>100,00%</b>

## Recettes

1. Produits domaniaux	:	€	59 986,00	7,00%
2. Contributions directes et annexes	:	€	534 119,00	62,30%
3. Dotation de fonctionnement et participations	:	€	156 700,00	18,28%
4. Autres produits	:	€	70 000,00	8,16%
5. Produits exceptionnels	:	€	13 064,00	1,52%
6. Remboursement de charges de personnel	:	€	600,00	0,07%
7. Excédent de fonctionnement reporté	:	€	<u>22 859,52</u>	2,67%
<b>Total</b>	:	€	<b>857 328,52</b>	<b>100,00 %</b>

## ETAT DE LA FISCALITE DIRECTE

	Montant		Taux d'imposition de la Commune
Taxe d'habitation	: € 338 786,00	67,50 %	18,71%
Taxe foncière bâtie	: € 128 520,00	25,60 %	10,50%
Taxe foncière non bâtie	: € <u>34 784,00</u>	6,9 %	69,43%
<b>Total</b>	: € <b>502 090,00</b>	<b>100 %</b>	

Pour mémoire : Allocations compensatrices (Ex-Taxe Pro) : € 56 919,00

Etat de la dette au 01/01/2020 : € 1 217 918,16

# Section d'investissement

## Dépenses

1. Remboursement du capital des prêts	:	€	150 000,00
2. Restauration des calvaires	:	€	15 000,00
3. Extension des locaux de la Mairie	:	€	70 000,00
4. Création voies et réseaux	:	€	30 000,00
5. Rénovation : Bâtiments communaux	:	€	200 000,00
6. Enfouissement réseaux secs 1 <sup>ère</sup> tranche	:	€	100 000,00
7. Sécurité incendie	:	€	5 000,00
8. Renforcement de l'éclairage public	:	€	30 000,00
9. Acquisition de matériel bureautique	:	€	15 000,00
10. Réserve foncière communale	:	€	15 000,00
11. Aménagement étang de pêche	:	€	15 000,00
12. Acquisition de matériels divers	:	€	15 000,00
13. Programme plantation arbres	:	€	5 000,00
14. Extension du cimetière communal 1 <sup>ère</sup> tranche	:	€	150 000,00
15. Programme coulées de boues	:	€	15 000,00
16. Travaux pour compte de tiers	:	€	5 000,00
17. Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	:	€	10 000,00
18. Restitution de cautionnement	:	€	5 000,00
19. Opérations non affectées	:	€	314,52
20. Déficit d'investissement reporté	:	€	<u>572 548,99</u>
<b>Total :</b>		€	<b>1 422 863,51</b>

## Recettes

1. Remboursement F.C. TVA – CA 2019		€	50 000,00
2. Taxe d'aménagement	:	€	50 000,00
3. Subventions diverses	:	€	170 000,00
4. Emprunts prévisionnels	:	€	200 000,00
5. Crédit relais	:	€	300 000,00
6. Participation des tiers	:	€	5 000,00
7. Créances sur transfert des droits de déductions TVA	:	€	10 000,00
8. Dépôts et Cautionnement reçus	:	€	5 000,00
9. Prélèvement sur recettes de fonctionnement 2020	:	€	572 548,99
10. Virement de la section de fonctionnement	:	€	<u>60 314,52</u>
<b>Total :</b>		€	<b>1 422 863,51</b>

Le budget primitif 2020 a été voté à ma demande par l'ancienne équipe municipale à l'unanimité, sur proposition de Mr Alphonse KOENIG. Il est à l'équilibre.

Ce budget dit « primitif » énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année.

Fort heureusement, le législateur a prévu la possibilité au Conseil Municipal de voter des budgets supplémentaires ou rectificatifs, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution.

Le 17 mars 2020, ces réalités ont été fortement chamboulées. La pandémie de la Covid19 a obligé la commune à augmenter son coût de fonctionnement pour faire face aux obligations sanitaires, d'une part vers les écoles pour permettre à nos enfants de reprendre le chemin de la classe pour ceux qui y ont été autorisés dès juin, mais surtout pour organiser la rentrée scolaire de septembre dans les meilleures conditions. Objectifs atteints puisque aucune classe n'a dû fermer pendant cette période.

Merci aux personnels enseignants, du périscolaire et de la commune qui ont su unir leurs efforts pour obtenir ce résultat, dans l'intérêt de nos jeunes.

D'autre part, à la mairie aussi, des efforts ont été consentis pour permettre le maintien de l'ouverture au public après la première période de confinement, grâce à la mise en place de matériel de protection et de distanciation sociale, pourtant peu à propos dans une mairie. Là aussi, un grand merci au personnel administratif d'avoir permis la poursuite du service à nos concitoyens.

Enfin, le soutien aux associations du village en grave difficulté a été une préoccupation permanente du Conseil Municipal, pour essayer de lisser au mieux les pertes financières dues à la pandémie, même si les finances de la commune n'ont pas permis de tout compenser ; j'en suis bien conscient.

Tout ceci a, bien sûr, profondément entamé nos capacités d'investissement, et notre objectif a d'abord été de terminer ce qui avait été débuté.

L'extension de la mairie et son accès pour les personnes à mobilité réduite ont été inaugurés le 15 février sous un beau soleil.

La reconstruction des dépendances du presbytère, la création d'un préau et la réfection de la cour ont été achevés pour un coût de 150 000 €.

Rue de la Liberté, l'enfouissement des câbles téléphoniques et du réseau d'éclairage public ainsi que le remplacement des lampadaires par de nouveaux luminaires équipés de technologie LED ont coûté 100 000 €.

Le Conseil Municipal a également décidé de préempter l'immeuble au 85 rue du Général de Gaulle dans le but de conserver le patrimoine architectural ancien de la commune et de permettre la construction d'une future crèche et/ou une maison d'assistantes maternelles, côté rue des roses, en collaboration avec les assistantes maternelles locales.

**Le Maire, Jean Claude JULY**

# Etat Civil 2020

## Naissances

11 janvier 2020	Liam SUTTER	5 D rte de Barr
20 janvier 2020	Héloïse ZILLIOX	24 rue des Vergers
16 mars 2020	Léon ISELIN	11 rue de la Chapelle
07 avril 2020	Loni NOUKAN	20 rue de l'Oelberg
20 juin 2020	Chiara BRAUN	13 rue des Fleurs
20 juin 2020	Ilanna BRAUN	13 rue des Fleurs
14 juillet 2020	Adrien RAHARIMANANTSOA	97A rue du Gal de Gaulle
14 juillet 2020	Gabrielle RAHARIMANANTSOA	97A rue du Gal de Gaulle
25 août 2020	Camille CNOCKAERT	43 rue du Gal de Gaulle
1 <sup>er</sup> septembre 2020	Honoré WOLFF	11 rue des Roses
21 septembre 2020	Madeline VORMELKER	9 rue St Nicolas
09 novembre 2020	Maëva RUDWILL	3 Place Bartholdi

## Mariages

14 février 2020	Olivier FONGOND avec Céline CORSETTI
28 février 2020	Vincent LIENHARD avec Diego PINZON PABON

## Décès

11 février 2020	Claire FLIEGANS née BAER	84 ans
21 février 2020	Geneviève GRUNEWALD née HEROLD	63 ans
09 mars 2020	Gilles VORMELKER	71 ans
05 avril 2020	Odile HUMANN née ADAM	88 ans
05 avril 2020	Xavier STOCLIN	65 ans
14 mai 2020	Jean-Michel HECHT	64 ans
26 mai 2020	René MEYER	65 ans
02 juin 2020	Martin RINN	81 ans
07 septembre 2020	Alphonse BENTZ	75 ans

Les qualificatifs ne manquent pas pour caractériser la période passée, présente et future : inédite, incroyable, anxiogène, inquiétante, imprévisible, bouleversante, etc. On nous le répète : « il faudra s'adapter, changer d'habitudes, inventer d'autres manières de penser, de vivre, de voyager ; ce ne sera plus comme avant ; il faut faire autrement ». Les pessimistes chroniques se plaisent à noircir la situation, les optimistes béats soutiennent que bientôt tout rentrera dans l'ordre, les solutionnistes pensent que la technique va résoudre les grands problèmes du monde. En réalité, chacun est questionné et se questionne dans sa langue, sa situation, sa culture, ses convictions. La situation actuelle nous fait partager une condition humaine marquée par des craintes et des questions, mais aussi unie par l'espoir d'un heureux pays de demain, comme nous y invite le poète, écrivain, journaliste italien Gianni Rodari.

« Il était une fois... Non, cette histoire n'est pas encore arrivée, mais elle arrivera sûrement demain et je peux déjà vous la raconter. Il sera une fois une bonne vieille maîtresse d'école qui conduira ses élèves, en rangs par deux, visiter le Musée du Temps qui fut, où seront rassemblées les choses de jadis qui ne serviront plus à rien, comme la couronne du Roi, la traîne de la Reine, la roue de la Fortune et ainsi de suite.

Dans une vitrine un peu poussiéreuse, on pourra lire le mot « Pleurer ».

Les écoliers déchiffreront cette inscription sans la comprendre.

- « Madame, qu'est-ce que cela veut dire ?
- C'est un bijou de l'antiquité ?
- Il appartenait aux Étrusques ? »

La maîtresse expliquera que jadis ce mot était employé et qu'il faisait mal. Elle montrera un petit flacon dans lequel seront conservées des larmes (qui sait qui les a versées : peut-être un esclave battu par son maître, ou bien un enfant qui n'avait pas de maison ?).

- « On dirait de l'eau », remarquera un écolier.
- « Oui, mais c'était de l'eau qui brûlait et cuisait ».
- « On la faisait peut-être bouillir avant de s'en servir ? ».

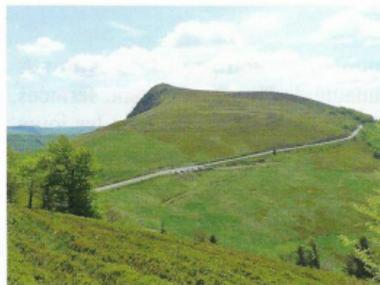
Les écoliers ne comprendront vraiment pas, et même ils commenceront à s'ennuyer. Alors, la bonne vieille maîtresse les emmènera visiter d'autres salles du Musée, où seront exposées des choses plus faciles, comme, par exemples, une grille de prison, un chien de garde, la Roue de la fortune, etc., bref, toutes sortes d'objets qui n'existeront plus dans l'heureux Pays de Demain ».

Ce pays existe déjà, autour de nous et grâce à nous. Nous le construisons discrètement et quotidiennement, au sein de nos familles, de nos villages, de nos

rencontres. La situation passée et actuelle nous rend témoins, et souvent acteurs, de mouvements d'humanité étonnants et rassurants. S'il y a des gestes-barrières qui protègent et sauvent des vies, il y a encore et toujours des gestes-lumières qui prolongent la vie, qui redonnent l'espoir, qui nous font croire en la bonté, en la générosité, en la solidarité des hommes. Le monde d'aujourd'hui se construit grâce à des gestes-lumières, à des paroles-lumières, à des présences-lumières. Chacun de nous est appelé à devenir et à demeurer ces lumières là où il vit et œuvre. Agir en serviteurs discrets d'une vie digne pour tous, quelles que soient les conditions et les convictions : dans les épreuves, nous nous surprenons à faire le bien, à le souhaiter aux autres, à participer, discrètement et profondément, à la construction de ponts d'estime et de dignité avec les autres afin de devenir proches de ceux qui sont loin, sans être loin de ceux qui nous sont proches. Le bien ne fait jamais beaucoup de bruit, il s'accomplit dans la discrétion et l'humilité, dans le quotidien et l'ordinaire de la vie et des liens.

Demeurer des réalistes optimistes, c'est agir dans notre vie et dans nos responsabilités en trois dimensions : autrement, au-delà, ailleurs. Ce triple A n'est pas d'abord économique, il est profondément humain : il nous rend auteurs et acteurs de la vie de demain, cette vie qui commence dès aujourd'hui. Ces trois « A » marquent un mouvement, une dynamique, un projet. Ils nous invitent à nous mettre en route vers les autres ; ils nous rappellent que nous sommes nés pour être reliés les uns aux autres, pour tisser et entretenir des liens avec les membres de nos familles et nos voisins, pour pratiquer le dialogue de l'estime des différences et du partage des convictions.

Cette route qui mène vers le pays de demain est et sera jalonnée d'obstacles et de réussites, de doutes et de décisions, de situations extraordinaires et quotidiennes. Elle se nommera la route de la patience, du recommencement, de la disponibilité, de la présence, de la fraternité.



Cette route conduira vers des sommets qui invitent à voir plus haut pour rappeler qu'il est essentiel de voir plus loin. Cette route des rencontres invitera à nous arrêter pour écouter le chant de la vie, de ces femmes et de ces hommes de tout âge et de toute condition qui, malgré tout, avancent, avec confiance et courage, vers le pays de demain.

Bonne route !

**André PACHOD**

# La vie de la Paroisse en 2020

Depuis le mois de mars, les paroissiens se soumettent à de nouvelles habitudes de vie.



Les gestes barrières et espace de distanciation dus à la lutte contre l'épidémie de la COVID, ne laissent guère de place à la convivialité et au plaisir de se retrouver... ensemble.

L'animation paroissiale s'est arrêtée, stoppée nette dans son élan !

Pendant le confinement, le quotidien des paroissiens est mis à rude épreuve par la rareté des rites chrétiens : pas de célébration publique, pas de premières communions et confirmations, ni de baptêmes ou de mariages.

Et que dire des funérailles ; tragique et crucial moment pour les familles endeuillées.

Cette période difficile de pandémie nous oblige à trouver des solutions inédites où la distanciation physique envers les uns et les autres s'impose plus que jamais.

Ainsi plusieurs options se sont présentées :

Certes, les églises et chapelles de la Communauté de Paroisses étaient fermées, cependant gardons l'espérance car les cloches sonnent l'Angélus tous les jours, matin, midi et soir. Écoutons-les !

Autre alternative pour les fidèles, la possibilité de regarder les messes télévisées. N'hésitez pas non plus à consulter le site de la Communauté de paroisses : [www.cpstm.fr](http://www.cpstm.fr) où vous trouverez toutes les actualités.

Les messages « Lettres du Curé » relayés par mail permettent aussi aux paroissiens d'être accompagnés le mieux possible, de vivre des fêtes de Pâques, « confinées mais pas confisquées » selon les paroles d'André PACHOD, curé de notre communauté, dans sa lettre du 12 avril.

Au début de l'été, les célébrations dominicales ont repris leur rythme, les consignes sanitaires étant systématiquement appliquées avec rigueur.

Mais ce fut de courte durée !

Un reconfinement, acte 2, nous contraint une nouvelle fois à un isolement.

Les règles d'application étant différentes, les églises sont ouvertes pour venir y prier, sans se rassembler !

Revenir à l'essentiel, prendre conscience que l'espérance d'un bonheur existe... à condition toutefois de le rechercher ou de comprendre de quoi il est fait.

Et si nous commençons par la préparation de ces fêtes de Noël !!!!



**A toutes et à tous, nous exprimons nos vœux les plus chaleureux pour vos fêtes de Noël et de fin d'année.**

**Pour le Conseil de Fabrique  
Carine OFFENBURGER**

# L'horloge de l'église d'Innenheim

Depuis l'année 1853, soit depuis 167 ans, la même horloge placée dans le clocher d'Innenheim indique l'heure à ses habitants et règle avec précision les sonneries des quarts d'heure et des heures.

Dès qu'il passe par la porte étroite qui mène de la tribune de l'église à l'intérieur du premier étage du clocher, le visiteur découvre cette remarquable merveille technologique du 19<sup>ème</sup> siècle disposée dans son armoire vitrée. Cette fine mécanique, destinée à mesurer le temps, rythme depuis des décennies la vie profane et religieuse de nombreuses générations de notre communauté villageoise.

Un petit médaillon ovale fixé sur l'avant du cadre de l'horloge attire l'attention. Deux noms et deux dates y sont gravés. SCHWILGUÉ 1853 et UNGERER 1925. Pour le moment, nous parlerons du premier.

Monsieur SCHWILGUÉ, dont le prénom était Jean-Baptiste, n'est autre que l'auteur de la troisième horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg, qu'il construisit entre 1838 et 1843 avec une équipe d'une trentaine d'artisans, d'ouvriers, de savants et d'ingénieurs.

Cette œuvre remarquable d'art et de science est, dans le domaine des horloges monumentales, l'une des plus perfectionnées et des plus complexes dans le monde.

Jean-Baptiste SCHWILGUÉ est né le 18 décembre 1776 à Strasbourg. Dès l'âge de 12 ans, il se passionna pour l'art de l'horlogerie. Autodidacte curieux et intelligent, il étudia les mathématiques et l'astronomie. Il devint professeur de mathématiques, contrôleur et fabricant de balances.

Plus tard, il fonda un atelier ou maison d'horlogerie et ne fabriqua pas moins de 500 horloges d'édifices en Alsace. Sa renommée pour la qualité de ses horloges, traversa les frontières jusqu'en Allemagne et en Suisse. Il obtint plusieurs distinctions honorifiques pour ses inventions et fut nommé chevalier de la légion d'honneur en 1835.

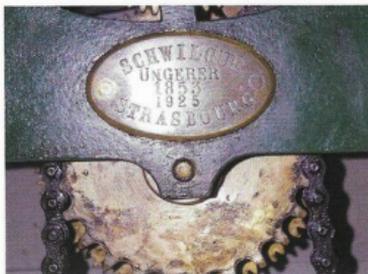
Jean-Baptiste SCHWILGUÉ décéda le 5 décembre 1856. En 1858, son entreprise fut reprise par les frères Albert et Théodore UNGERER qui furent ses contremaitres. La société prospéra jusqu'en 1989. L'inscription sur le médaillon de l'horloge : Ungerer 1925, correspond à une intervention de la société UNGERER, les successeurs de Schwilgué, lorsqu'ils installèrent quatre nouveaux cadrans à la base de la flèche le 24 mai 1925.

## **Historique de la reconstruction de l'horloge astronomique de Strasbourg.**

Une première horloge astronomique avait été réalisée dans la cathédrale de Strasbourg dès 1354.

Une deuxième avait été réalisée de 1547 à 1574 sous la direction du mathématicien Conrad DASYPIDIUS. Elle cessa de fonctionner peu avant la révolution et resta dans cet état jusqu'en 1838.

Le 7 septembre 1836, la ville de Strasbourg confia à Schwilgué la restauration de l'horloge. Grâce à son génie, il perfectionna cette horloge, qu'il avait rêvé de réparer dès son plus jeune âge. Grâce à son art consommé en mathématiques, astronomie et horlogerie, Monsieur SCHWILGUÉ a été le premier à avoir traduit le calcul de la date de Pâques, selon le calendrier grégorien adopté en 1582, sous forme mécanique dès 1821.



## Le Maire d'Innenheim Michel Frindel commande une nouvelle Horloge.

Avant 1853, dans notre clocher, une horloge bien plus ancienne et moins perfectionnée assurait déjà la fonction d'annoncer les heures de la journée.

Des documents d'archives témoignent de dépenses occasionnées entre 1790 et 1838 pour l'entretien, les réparations et le remplacement de pièces d'une première horloge.

En 1851 elle ne fonctionnait plus du tout.

En 1853 le Maire d'Innenheim, Michel FRINDEL, décida, avec son Conseil municipal, d'acquérir une horloge neuve, moderne, fiable et précise. Ils se tournèrent vers le célèbre ingénieur-mécanicien-horloger Jean-Baptiste SCHWILGUÉ. L'offre de ce dernier sembla pouvoir répondre au mieux à leur cahier des charges.

Dans un document des archives communales intitulé : « soumission, devis » du 15 mai 1853, J-B SCHWILGUÉ s'engagea devant le Maire FRINDEL à construire et à installer dans le clocher une horloge répondant totalement à son souhait pour la somme de 2115 francs.

### Comment est conçue notre horloge ?

Comme nous l'avons déjà vu, l'ensemble du mécanisme d'horlogerie est placé dans un meuble à portes vitrées.

L'horloge se compose de trois parties ou, plus précisément, de trois corps de rouages.

1) Le corps du milieu est l'horloge proprement dite. C'est l'organe essentiel, moteur du mouvement, destiné à mesurer le temps.

À sa partie inférieure oscille le pendule ou balancier, masse métallique, suspendue au bout d'un bras en bois et non en métal, pour éviter les contractions et les dilatations.

Une vis avec un boulon permet, de façon fine, de raccourcir ou de rallonger le balancier. Pour accélérer le mouvement, on resserre le boulon vers le haut.

Pour ralentir le mouvement, on abaisse la masse vers le bas. Un tour de boulon vers le bas ralentit l'horloge de 1 minute en 24 heures.

Du corps central, on peut actionner les aiguilles des heures et des minutes fixées sur les 4 cadrans extérieurs à l'aide de barres d'environ 6 mètres de long, articulées entre elles au moyen de cardans, qui permettent d'atteindre la base de la flèche du clocher.

Cet organe central contrôle les deux corps de rouages adjacents placés à droite et à gauche.

2) Le mécanisme de gauche est destiné à faire entendre les quarts d'heure à double coups sur les petites et moyennes cloches.

3) Le mécanisme de droite produit la sonnerie des heures sur la plus grande cloche.



### Les modifications nécessaires après le rehaussement du clocher.

L'ancienne église datant du 12<sup>ème</sup> ou du 13<sup>ème</sup> siècle a été démolie un peu avant 1761. Le clocher a été conservé et en 1853 la nouvelle horloge y est installée. Le toit en bâtière du vieux clocher ne dépassait le faite de la nouvelle nef que de 2,5 mètres.

Dès 1762, germe l'idée de rehausser le clocher d'origine, car une partie des habitants n'entendait pas le son des cloches. Ce n'est qu'en 1900 que le conseil municipal décide l'adjonction, à la vieille tour aux épaisses murailles, d'un deuxième étage de 6,30 mètres, muni d'ouvertures avec abat-son et surmonté d'une flèche prolongée de sa croix et de son coq.

Sur le devis de 1853 de Jean-Baptiste SCHWILGUÉ, un seul cadran extérieur est mentionné, placé sans doute sur la face sud-ouest. D'autres modifications ont été rendues nécessaires par la suite.

Les trois nouvelles cloches, bénies le dimanche 21 octobre 1900, sont installées un étage plus haut.

De cette époque il ne subsiste que la plus petite cloche de 400 kg dédiée à l'archange Saint-Michel. Les deux plus grandes ayant été réquisitionnées en 1917 par les autorités allemandes. Elles seront remplacées par deux nouvelles cloches en 1923.

Quatre nouveaux cadrans noirs, avec une seule aiguille, sont disposés à la base de la flèche. Les quatre cadrans actuels blancs, et dont les chiffres et les aiguilles sont noirs, ont été réinstallés par l'entreprise Ungerer le 24 mai 1925. Ce n'est qu'en 1951 que l'on a rajouté une deuxième aiguille pour indiquer les minutes.

### Fin de la corvée de remontage hebdomadaire.

Sur l'horloge, chacun des trois corps de rouages a son propre contrepoids. Tous les trois devaient être remontés manuellement chaque semaine à l'aide d'une manivelle. Cette corvée, assurée les trente dernières années par Mr Joseph GERLING, prendra fin en 1969 grâce à la pose de trois petits moteurs électriques mis en route automatiquement.

Depuis cette date, chaque cloche est également entraînée par son propre moteur électrique.

En 2009, d'importants travaux sont décidés par le conseil municipal pour refaire à neuf la charpente qui soutient les cloches. Les trois cloches réunies ont un poids total d'environ 1600 kg (la plus petite dédiée à Saint-Michel pèse 400 kg.).

Pendant qu'une cloche sonne, son poids initial est à multiplier par 2,7 en traction verticale, en raison de la force centrifuge. La charpente doit donc être conçue pour soutenir un poids total de 4320 kg quand toutes les trois sonnent en même temps.

En 2009, la société Bodet installe aussi un nouvel automatisme pour la sonnerie de l'Angélus. Un nouveau boîtier électronique gère la remontée des trois contrepoids. Ce petit cerveau électronique pourrait, à lui seul, faire le travail de la bonne vieille horloge de 1853 et rythmer les heures de façon sonore et visuelle.

En attendant l'ère du tout électronique, Monsieur Claude GOEPP, au fil des années, a acquis la maîtrise pour remettre l'horloge à l'heure et pour pallier aux avances et aux retards dus à l'usure des pièces mécaniques et à leurs dilatations et contractions causées par les écarts de températures saisonnières.



## La sonnerie de l'ANGELUS

La plus grosse cloche est dédiée à Saint-Martin, le saint patron de notre paroisse, et a été coulée en 1923.

Le fondeur a imprimé, dans sa masse de bronze, l'image en bas-relief qui nous est familière : Martin, qui au moment de cet épisode était officier de la garde impériale, du haut de son cheval se penche vers un homme grelottant de froid.

Dans un beau geste de solidarité et de bonté, Martin n'a pas hésité à couper son manteau en deux parties et à en donner une au malheureux. »



C'est cette même cloche qui, dans sa joyeuse sonorité musicale en fa dièse, nous appelle trois fois par jour à la prière de l'Angelus.

Cette belle prière, qui nous rappelle la salutation de l'ange Gabriel à Marie, mère de Jésus, est quasiment tombée dans l'oubli de nos jours.

Elle est représentée sur un tableau, un chef d'œuvre de Jean-François Millet (1814-1875) conservé au musée d'Orsay.



Le son familier de nos trois cloches nous accompagne toute l'année dans notre marche vers le Royaume de Dieu.

Elles nous invitent à nous rassembler dans notre quête spirituelle, à remercier humblement, semaine après semaine, celui qui est notre Créateur et Sauveur, celui qui pardonne et celui qui donne la Vie.

Elles nous appellent pour célébrer l'Eucharistie chaque dimanche et lors des grandes fêtes chrétiennes tout le long de l'année.

Leur sonnerie marque les événements importants de toute notre vie.

- Elles sonnaient, chantaient et fêtaient notre entrée dans la communauté des croyants chrétiens le jour de notre baptême.

- Elles sonnaient à toute volée, avec joie et bonheur, quand, dans l'ardeur de notre jeunesse, nous avons scellé notre engagement dans l'Amour, devant Dieu et devant les hommes, le jour de notre Mariage.

- Elles sonnent encore lorsque des êtres chers sont enlevés à notre affection, leur plainte prend la teinte du deuil, de la tristesse et de la douleur.

Elles pleurent avec nous, nous consolent et nous accompagnent.

Malgré nos cœurs broyés par le chagrin, elles font rejaillir en nous l'espérance et nous rendent le goût de croire à l'Amour.

**Jean ELBEL**  
**Conseil de Fabrique**

# Le correspondant défense de la commune

Au sein de chaque conseil municipal de France, d'une grande ville ou d'un petit village, un élu se voit confier, dès l'élection du maire, une fonction discrète et méconnue : c'est le correspondant défense.

Cette fonction de proximité avec les élus et les concitoyens, créée en 2001, répond à la volonté gouvernementale d'associer la population aux questions de défense, de développer le lien Armée-Nation et de promouvoir l'esprit de défense après la suppression du service militaire obligatoire.

Le correspondant défense est désigné en conseil municipal. Son nom et ses coordonnées sont transmis au préfet et au délégué militaire départemental, lequel lui donne les renseignements et soutiens nécessaires et lui envoie régulièrement une lettre d'information sur l'actualité de la défense.

Le correspondant défense n'est pas un conseiller militaire ou de défense. De même, il ne se substitue pas au maire, lequel reste le seul responsable à l'échelle communale de la mise en œuvre des actions requises par le gouvernement, par la loi ou par le préfet en matière de sécurité, de précaution, de prévention, de protection en fonction de telle ou telle circonstance. C'est une compétence obligatoire du maire, qui lui est attribuée en propre par la loi et qu'il est tenu d'exercer pleinement et en permanence.

Le soutien, qu'il soit de cœur, de conviction ou d'intérêt, à nos armées et plus généralement à l'ensemble des institutions républicaines chargées de nous protéger (gendarmerie, police, services d'incendie et de secours ...) et le respect des femmes et des hommes qui les servent dignement sont indispensables.

Car même si le monde de la défense civile et militaire évolue, même si les menaces changent d'apparence, semblent éloignées, incompréhensibles et deviennent protéiformes et sournoises, la défense reste, sous toutes ses formes, au cœur de la vie de nos concitoyens, de leurs préoccupations, de leur sécurité et de notre modèle de société.

Le correspondant défense est une personne convaincue de la nécessité d'une cohésion républicaine forte entre la société civile et les forces armées, attachée à notre devoir et obligation de défense. Il est l'interlocuteur privilégié dans la commune des concitoyens et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur ces questions.

Il relaie les informations nécessaires auprès du conseil municipal et des habitants, en les orientant le cas échéant vers les relais professionnels en charge des carrières militaires, du volontariat et de la réserve militaire.

Le correspondant défense est plus particulièrement chargé, auprès du maire, à sa demande et en tant que de besoin, des missions suivantes, qui s'articulent autour de trois axes, la politique de défense, le parcours de citoyenneté, la mémoire et le patrimoine.

Il peut par exemple :

- expliquer et promouvoir l'esprit de défense, ses principes fondamentaux et ses missions ;
- répondre aux attentes des personnes, notamment dans le cadre du parcours de citoyenneté ;
- répondre aux questions des jeunes sur les métiers civils et militaires de la défense ;
- orienter les volontaires, possibles futurs engagés, vers les services de recrutement des armées ;
- promouvoir le devoir de mémoire, de reconnaissance et de solidarité ;
- assister la communauté éducative dans l'enseignement de la défense ;
- présenter les diverses voies possibles pour s'impliquer dans des activités de défense ;
- participer aux réunions d'information avec les autorités militaires du département.

L'enseignement de défense, quant à lui, est une obligation légale qui relève de la responsabilité de l'éducation nationale. Il a pour objectif d'aider les jeunes à comprendre les valeurs qui fondent notre république.

J'invite les personnes intéressées à consulter les sites suivants :

« eduscol » (<https://eduscol.education.fr>)

« educ@def » (<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef>)

Ils proposent des documents de réflexions très intéressants, notamment pour aborder ces questions avec nos adolescents, voire, pour nous les moins jeunes, pour nous ressourcer.

**Le correspondant défense**

**Alain DEMARE**



Votre  
Correspondant  
défense



L'année 2019/2020 a débuté par l'accueil des nouveaux élèves de Petite Section. Dans le cadre de la « rentrée en musique », les élèves de Moyenne Section et Grande Section leur ont chanté des chansons.

Puis notre année scolaire a été placée sous le signe de la cuisine.

Nous avons réalisé de nombreuses recettes : des blinis, de la compote de pommes, du jus d'oranges, de la charlotte poire-chocolat, un smoothie, un « dips » aux patates douces, une dégustation de fromages, des tartines poire-roquefort, des brochettes de fruits, de la soupe de céleri-noix de coco-curry, un cookie géant à la poêle, de la confiture de Noël, des « Bredele », la galette des rois, des crêpes,...





Dans le cadre de notre projet d'école, nous avons appris à coopérer en réalisant des constructions à plusieurs.

Les élèves de PS ont ainsi construit des maisons à l'aide de briques.



Les élèves de MS et GS pour leur part, se sont essayés à la réalisation de bonhommes plus grands que nature !





Comme tous les ans nous avons fêté Noël.



Les élèves ont une fois de plus eu le plaisir de rencontrer le Père-Noël en personne !



Pour le Mardi-Gras, il a été décidé de venir déguisés à l'école pour fêter carnaval.



**Mmes CULLY et THIERY,**  
les enseignantes.

# 2019/2020 : une année scolaire bien particulière !

Annoncé peu de temps avant, le premier confinement est entré en vigueur le mardi, 17 mars à midi. L'une des premières mesures a été la mise en place d'un dispositif pour prendre en charge les enfants des soignants. Qu'allait-il advenir des élèves scolarisés ?

## La classe à la maison, quelle aventure !

La réponse à cette question essentielle s'est imposée : la continuité pédagogique serait dorénavant organisée en distanciel.

Pour parents et élèves une nouvelle aventure a démarré : la classe à la maison ! L'équipe pédagogique s'est adaptée en utilisant différents supports (téléphone, vidéo, padlet, classe virtuelle, Nation apprenante, envoi par mail etc.)

Au cours de ces semaines inédites et intenses, les familles ont vécu des situations diverses, aux incidences professionnelles ou sociales peu ordinaires, sollicitées pour effectuer conjointement leur télétravail et la classe à la maison !

Bonne volonté et courage ont été les maîtres-mots pour la maîtrise d'une situation nouvelle.

Bravo aux élèves et aux parents pour leur investissement !

Ouf, le déconfinement était enfin en vue !

Voici le commentaire humoristique du chat d'une élève :



« Vivement le  
déconfinement que je  
puisse de nouveau  
dormir toute la journée

## Retour à l'enseignement en présentiel !

**Phase 1 :** C'est donc mi-mai que le gouvernement a programmé une sortie par étape du confinement avec notamment une reprise progressive de l'enseignement scolaire.

Dans un premier temps, il est proposé aux élèves de CM2 une reprise des cours à compter du 18 mai 2020, sur la base du volontariat.

L'implication forte des partenaires, Municipalité, équipes enseignantes, représentants des parents, Inspectrice de la Circonscription, aura permis d'établir de bonnes conditions de reprise pour la phase 1 de la réouverture.

A cet effet d'ailleurs, une phase d'écoute pour chaque élève a été prévue lors du retour à l'école.

Une phrase pour expliquer ce que cette période du confinement a été pour moi :

Deux points positifs pendant le confinement (des choses que j'ai apprises à faire ou des qualités que je me suis découvert...)	Deux points négatifs pendant le confinement (des émotions que j'ai ressenties, des choses qui m'ont manquées...)
Un moment agréable pendant le confinement qui m'a particulièrement intéressé	Un moment désagréable, ou qui m'a déçu ou ennuyé

Le plus important pour moi, pour finir cette année scolaire c'est :

### Phase 2 - Le 2 juin : Retour des autres niveaux.

Toujours sur la base du volontariat, tous les élèves du CP au CE2 le souhaitant ont pu rejoindre le chemin de l'école avec 2 jours de présentiel et 2 jours de distanciel.

### Phase 3 - Le 22 juin :

Le protocole est simplifié et le retour à l'école est proposé pour tous les élèves. La quasi-totalité des élèves est revenue. Les enseignantes de l'école maternelle et élémentaire prennent donc chacune leur classe en charge, chaque jour de la semaine.

Au terme de cette expérience, l'équipe éducative exprime un grand « Merci » à tous pour le soutien, l'engagement, les capacités d'adaptation, le bien être prodigués généreusement pour la plus belle des causes : **la réussite de nos chères têtes blondes !**

**Les enseignantes**

# Notre escapade scientifique au Vaisseau : développer la curiosité pour les sciences ...

## *Une expérience commune du CP au CM2*

Organiser une sortie au Vaisseau en début d'année scolaire est un rituel plébiscité par tous nos élèves.

Le 27 septembre 2019, c'est toute l'école qui prend le bus en direction de Strasbourg et dès l'arrivée nous prenons le temps d'un petit goûter.

Chaque classe est ensuite accueillie dans son espace pour rencontrer son animateur ... car c'est toute une journée que nous passerons au Vaisseau.

Le Vaisseau séduit les équipes pédagogiques car les apprentissages sont nombreux. Le slogan « apprendre en s'amusant » est bien réel et justifié !

- **Dans l'exposition permanente**, les élèves sont très actifs : ils manipulent, comparent, s'interrogent.
- **Dans l'espace Log'hic**, ils réfléchissent et assimilent des notions mathématiques.
- **L'exposition temporaire**, quant à elle, leur présentera des thèmes diversifiés et variés ...

Pour faciliter leur découverte des lieux, les élèves sont répartis en petits groupes.

**Un grand merci aux nombreux parents qui se rendent disponibles et accompagnent les élèves**, qui parfois les guident pour compléter leur fiche de route.

Plusieurs espaces thématiques attirent l'attention de nos jeunes enquêteurs : les secrets du corps humain, la diversité du monde animal, les techniques de construction, les chemins de la logique...

Enfin, quoi de mieux que l'espace jardin pour s'accorder un moment de détente, de découverte et d'observation de la flore alsacienne ?

A noter encore que le Vaisseau sensibilise aussi les élèves au handicap en leur donnant la possibilité de se mettre dans la situation d'une personne handicapée et d'effectuer ainsi un parcours en fauteuil roulant ou avec des béquilles par exemple. Parcours qui ne saurait susciter l'indifférence et qui les marque beaucoup.

## La salle des mille miettes

La pause méridienne, c'est le moment de découvrir et dévorer les bons encas tirés du sac. On ne le dira jamais assez : réfléchir ça creuse !



## Des ateliers nouveaux chaque année pour chaque classe

Un point fort est incontestablement l'atelier proposé. Chaque année une nouvelle animation est choisie. Un intervenant du Vaisseau accueille les élèves dans des salles dédiées avec du matériel, une démarche d'observation, de travail collaboratif. Ces ateliers sont une amorce pleine de sens pour des apprentissages ultérieurs en classe.

### CP/CE1 « Forêt, dis-nous tout ! »

« Une animatrice nous a raconté une histoire sur les animaux de la forêt.

Il y avait :

- un écureuil
- une chouette hulotte
- un renard
- un corbeau
- un cerf
- un bousier

La dame nous a parlé de la vie de ces animaux en automne, en hiver, au printemps et en été.

Elle nous a fait écouter le bruit des animaux, chercher des traces et faire des empreintes. »



## CE1/CE2 : Atelier « Scribe »

C'est un voyage dans le temps grâce à un super atelier "L'écriture, quelle aventure !". Les élèves ont découvert l'histoire des différentes écritures et langues.

Cet atelier propose aux kids un voyage dans le temps, à la découverte de l'histoire des différentes écritures et langues.



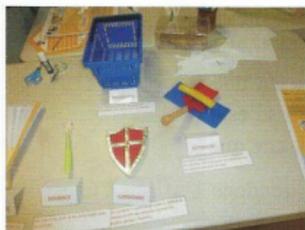
Nos historiens en herbe ont pu rentrer dans la peau d'un scribe égyptien. Voyez sur les photos leur passion à déchiffrer de mystérieux hiéroglyphes...Ils ont même eu la chance d'écrire sur du papyrus !



Cet atelier pédagogique propose aux élèves de découvrir le fonctionnement d'une ruche à partir de l'observation de ses habitants et de leurs tâches à accomplir.

Du matériel bien conçu leur a été proposé, invitant à la manipulation. Ensuite par petits groupes, chaque équipe rend compte de ses observations à ses camarades. Ils découvrent les différentes périodes de la vie de l'abeille (reproduction, développement, rôles dans et hors de la ruche).

Pour bien retenir les « métiers » des abeilles, des associations d'idées-objets ont été utilisées. Le moment de la danse nuptiale fut assez drôle.



Les élèves ont aussi pu découvrir moult informations et coins concernant les abeilles en extérieur.

Nul doute que nos jeunes botanistes, apprentis apiculteurs d'un jour, ont découvert avec enthousiasme et intérêt la fabuleuse vie d'une ruche.

Pourquoi ne pas emporter un petit souvenir de cette intéressante journée, en fabriquant « leur » boîte à piles.

La fabrication en direct de cette boîte leur permet de découvrir les étapes de la production à la commercialisation. Elle est offerte et répond à un souci écologique : c'est une boîte pour piles usagées ...et personnalisable .... Un atelier souvent victime de son succès !

Au terme d'une sortie réussie et particulièrement instructive, aurons-nous suscité des vocations scientifiques ?

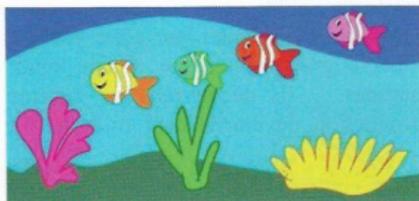
Nous l'espérons, bien sûr, mais ce qui est d'ores et déjà certain, c'est que tous ensemble nous avons vécu un beau moment de cohésion et de découvertes !

## Les enseignantes



# Immersion en eau claire ! Cycle natation du CP au CM<sub>2</sub> !

**Objectif : Être à l'aise comme des poissons dans l'eau !**



La natation est une priorité inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. C'est au travers d'une programmation de plusieurs séquences d'apprentissage que les élèves acquièrent les capacités nécessaires.

Nous nous rendons ainsi au Centre Nautique L'O à Obernai le mardi matin de mi-septembre à mi-décembre.

Notre objectif est de faire progresser les élèves dans leur familiarisation avec ce milieu différent. Ils doivent s'approprier cet espace, maîtriser progressivement le milieu aquatique pour nager en sécurité mais aussi connaître les règles de sécurité.

Ils sont aussi habitués à reconnaître les coups de sifflet qui indiquent la rotation ou s'il faut rapidement sortir du bassin pour le point de rassemblement.

Ils reconnaissent même, à la couleur de son t-shirt, si le Maître-Nageur Sauveteur est en surveillance ou prendra en charge le groupe !

**Trois MNS sont engagés et pris en charge par la Municipalité pour participer avec les maitresses à l'enseignement de la natation !**

Les CP évoluent dans le bassin d'apprentissage (ils ont pied) et les CE -CM dans le bassin sportif.

Des bonnets de couleur ont été achetés par l'école et fournis aux élèves afin d'identifier les différents groupes de niveaux.

Des évaluations, des suivis des séances permettent de suivre leur évolution. Au collège cet effort est poursuivi.

**Le forfait des entrées est pris en charge par la Municipalité.**

Le bus lui est pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile.

Un peu de réconfort après l'effort .....Après 45 min dans l'eau un petit gouter est le bienvenu ; il était pris une fois que nos poissons étaient séchés, avant de reprendre le bus.



**Les trois classes ont souhaité immortaliser le moment de fin de cycle natation pour remercier la Municipalité.**

**Nous remercions aussi les parents qui nous accompagnent** ...près du bassin pour assister l'enseignant (accès possible après passage d'un agrément) ou qui participent à l'organisation de la vie collective (déplacement en bus, vestiaires etc ...). Quelle aventure que la première séance pour les CP...Quel bond vers l'autonomie dans l'habillement ! Sans vous chers parents, l'activité ne pourrait ainsi s'engager. Merci !

Chaque année nous sollicitons donc nos habituels soutiens et espérons que de nombreux parents passeront l'agrément afin de pouvoir gonfler nos rangs, et par de prompts renforts, effectuer des rotations. En effet l'encadrement en nombre suffisant est nécessaire pour la tenue de l'activité. L'agrément a une validité de cinq ans ...

Les élèves progressent bien et la dernière séance organisée par ateliers de jeu est attendue avec impatience !

Après cet important effort physique aux enjeux primordiaux les élèves s'engagent pleinement pour reprendre les activités en classe.

Ne dit-on pas « un esprit sain dans un corps sain » ?

**Les enseignantes**

C'est avec beaucoup de joie et de motivation, que l'équipe d'animation et les enfants de l'Accueil de Loisirs Périscolaire ALEF d'Innenheim se sont retrouvés après cette fin d'année scolaire si particulière.

Cette année nous avons la chance de pouvoir augmenter la capacité d'accueil du périscolaire, passant de 50 à **70 enfants au maximum.**

Toutes les demandes d'inscriptions ont ainsi pu être satisfaites.



Nous accueillons pour l'instant entre 60 et 64 enfants les midis et 48 et 55 enfants les soirs, encadrés par une équipe composée de 6 animatrices, 2 personnes de service et la directrice.

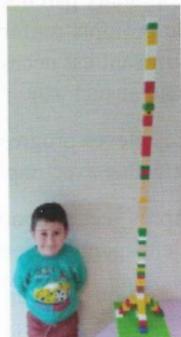
Nous faisons notre maximum pour que les enfants se sentent bien au périscolaire malgré les conditions actuelles, et réinventons parfois un peu notre métier 😊



## L'accueil des mercredis :



Le mercredi nous accueillons un bon groupe d'enfants venant d'Innenheim et des villages alentours une trentaine d'enfants environ sur la journée.



De septembre à décembre les enfants ont pu s'initier à différents sports en partenariat avec les clubs de Foot et de Tennis du village pour une magnifique matinée de découverte, avec remise de médailles...

Ils ont également pu profiter d'initiations : Basket, Escrime, Gym : des supers animations que les enfants adorent.

En novembre et décembre nous sommes sur le thème des princesses, chevaliers, châteaux etc...et bien évidemment nous préparons Noël !

### **Les vacances d'automne :**

L'accueil de loisirs affichait complet lors des vacances d'automne.

Notre thème, « Jeux de mains, Jeux tout pleins », nous a permis de faire du sport tous les jours : Badminton, Gym, Basket-ball, jeux collectifs, partenariat avec le club de Pétanque.

Nous avons également pu faire intervenir la **Ludothèque d'Obernai** qui est venue avec de nombreux jeux de société et de constructions une super après-midi ! Sans oublier, de nombreux bricolages et une dernière journée pour **fêter Halloween** un peu en avance.



*Pour plus de renseignements n'hésitez pas à me contacter :*

*[periscolaire.innenheim@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.innenheim@alef.asso.fr) ou au 03.88.48.95.54.*

*Il nous reste quelques places les midis, les soirs et les mercredis.*

L'équipe du périscolaire vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année !

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Stéphanie TROESTLER**  
**Directrice du périscolaire.**

L'année 2020 a été une année particulière pour les sapeurs-pompiers, également impactés par la crise sanitaire.

Cela s'est ressenti dans le corps avec moins d'interventions qu'en 2019, tout comme dans l'Amicale qui a dû annuler toutes ses manifestations (carnaval des enfants et marché de Noël).

Les sapeurs-pompiers sont toutefois sortis 21 fois ; à savoir :

- 10 interventions pour assistance à personne en difficulté
- 1 accident de la circulation
- 1 nettoyage de chaussée
- 1 fausse alerte
- 1 feu de véhicule
- 4 sorties pour destruction de nid de guêpes
- 1 sortie avec activation de Poste de Commandement de Zone d'Intervention inondations à OBERNAI
- 2 sorties pour capture d'animaux

Au total cela représente 50 heures d'intervention.



Le caporal Nicolas FREYD a suivi avec succès la formation de chef d'équipe, ce qui représente une semaine de formation.

Le sergent-chef, Emmanuel GASIOREK a été nommé au grade d'adjudant.

Christophe GRAUFEL, sergent-chef dans la section, a intégré le SDIS 67 comme pompier professionnel.

Certains sapeurs-pompiers de la section d'INNENHEIM participent également très régulièrement aux gardes de jour et de nuit du Centre de Secours d'Obernai.

Le caporal-chef Robert MOSCHLER s'est vu attribuer la médaille d'or pour 30 ans de service.

L'ensemble de la section a par ailleurs effectué 250 heures de formation du maintien des acquis.



L'adjudant-chef Florent ADAM quitte sa fonction de chef de section des sapeurs-pompiers d'INNENHEIM à la fin de cette année.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas les manifestations 2021 de l'Amicale à savoir :

- 07/03 : Carnaval des enfants
- 28/11 : Marché de Noël

# Jeunes Sapeurs -Pompiers d'Obernai



La section des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de l'Unité Territoriale d'Obernai compte 21 jeunes de 12 à 16 ans. Les plus anciens passeront prochainement le brevet des cadets, examen final de fin de formation.

On retrouve dans la section JSP deux jeunes d'Innenheim :

- **Nina FROELIGER**

- **Mathys ULRICH.**

Les JSP se retrouvent tous les samedis après-midi de 13h30 à 16h30.

Au programme : cours théoriques et pratiques, manœuvres, secourisme, et des séances de sport.

**La cohésion du groupe** est un élément fondamental : elle est travaillée et entretenue au fil du temps.

Pendant l'année, les jeunes participent au cross d'arrondissement, et au cross départemental, qui se déroulent généralement en début d'année.

Le 21 octobre, les JSP ont participé à un « ploggin » au Mont National à Obernai, c'est à dire ramassage des déchets en courant.

Résultat : une collecte d'environ 48 kg de déchets.





La présence aux cérémonies officielles du 8 mai et du 11 novembre ainsi qu'au défilé du 14 Juillet à Obernai est obligatoire et permet de mettre en valeur leur engagement.

Si toi aussi, tu souhaites rejoindre la section des jeunes sapeurs-pompiers, n'hésite pas à prendre contact avec nous sur notre page Facebook : « Section jeunes sapeurs-pompiers Obernai »

La section des jeunes sapeurs pompiers vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Votre contact à Innenheim :

**Adjudant Emmanuel GASIOREK – 06 29 57 10 97**

Si vous avez 16 ans ou plus, le désir de servir les autres, l'âme humaniste ou si vous êtes intéressés par le métier de sapeur-pompier, renseignez-vous en composant le 06 29 57 10 97 ou parlez-en à un sapeur-pompier que vous connaissez.

Le chef de section et président de l'Amicale, l'Adjudant-Chef Florent ADAM ainsi que l'ensemble de la section locale des sapeurs-pompiers d'INNENHEIM, vous remercient chaleureusement pour votre soutien, et vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2021.

**Florent ADAM,**

**Chef de la section locale d'INNENHEIM  
et Président de l'Amicale.**

# L'Association de Pêche et de Pisciculture d'Innenheim

2020 : une année bien particulière s'achève, qui nous a réservé nombre de surprises.

Au mois de janvier, l'association a innové avec une journée cochonnaille. Elle a remporté un franc succès et, pour une première, ce fut une réussite.



Le mois de février a été moins heureux.

En effet, lors de notre assemblée générale tenue le 21 février, notre trésorière, **Geneviève GRUNEWALD**, est décédée d'un arrêt cardiaque.



Ce fut un choc terrible, qui laisse l'association dans un grand désarroi.

Geneviève a fait partie de l'association de pêche pendant 19 ans.

Depuis 2014, elle assurait le poste de trésorière avec beaucoup de rigueur et de sérieux.

Elle était une serviable, toujours prête à rendre service, à trouver une solution. Lors de notre 1ère soirée « asperges », pour le 85ème anniversaire de l'association, et pour la cochonnaille, elle avait brodé quelque 200 porte-couverts. Pour le repas de Noël, elle avait confectionné des petits bonnets en laine pour décorer la table.

Elle n'avait pas peur de cuisiner pour 150 personnes.

Bref, elle ne rechignait jamais devant le travail qu'elle avait accepté.

Souvent, avant les fêtes, on se disait « S'wurd schunn alles schief gehn » mais la réussite était toujours là.

**Geneviève tu étais une femme exceptionnelle, discrète, efficace et serviable. Nous ne trouvons pas de qualificatifs assez élogieux pour t'exprimer notre gratitude.**

Puis vint le mois de mars.

La pêche d'ouverture des étangs a pu avoir lieu le 8 mars.

Huit jours après ce fut le confinement.

Plus de pêche, pas de repas asperges, ni de pêche des enfants.

Nous avons mis à profit ce confinement pour peaufiner le projet d'aménagement des berges de l'étang, afin de les consolider, car elles étaient en train de se tasser et de s'effondrer à certains endroits.

Fin août, le projet étant bouclé, il a été présenté à la commune qui donna son accord début octobre.

Le temps de passer commande pour le matériel, les travaux ont pu démarrer mi-octobre.



Les glissières d'autoroute en acier galvanisé d'occasion de 4,30 m de longueur sont arrivées.



Il a fallu les couper en trois, ce qui a fait 615 coupes et deux jours et demi de travail.

Les bordures de l'étang ont été dégagées par une mini pelle, pour libérer la zone de travail, juste derrière les renforts de berges mis en place il y a plusieurs décennies.



Puis, à l'aide d'une pelleteuse, les bénévoles ont commencé à mettre les glissières en

place en les enfonçant dans le sol, non sans rencontrer quelques difficultés.



Malheureusement la COVID en a décidé autrement et les travaux ont dû être interrompus pour cause de confinement.

Nous espérons de tout cœur que cette mauvaise période prendra bientôt fin et qu'en 2021 les diverses activités pourront reprendre.

Par ailleurs, nous serions heureux d'accueillir parmi nous toutes les bonnes volontés qui voudront bien nous aider pour la suite des travaux : il reste encore beaucoup à faire.

Notre souhait le plus cher est de pouvoir rendre l'étang et les alentours accessibles aux pêcheurs et promeneurs, afin qu'ils puissent y retrouver un lieu accueillant et idyllique.

Dates à noter pour l'année 2021, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire :

14 mars 2021 : pêche d'ouverture à la truite

25 avril 2021 : journée « asperges »

30 mai 2021 : journée conviviale à l'étang

06 juin 2021 : pêche pour les enfants

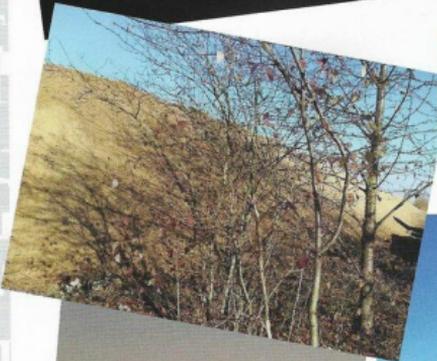
04 juillet 2021 : concours de pêche

12 et 19 septembre 2021 : pêche à la grosse truite

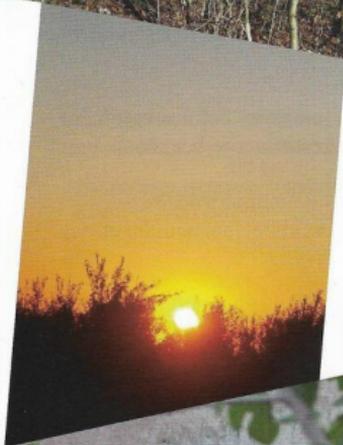
Nous remercions la commune pour son soutien tout au long de cette année difficile.

Au seuil de la nouvelle année, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année, bien que particulières vu les conditions actuelles, et une très bonne année 2021 sous de meilleurs auspices.

**Le président de l'APPI,  
Aimé GASIOREK  
et son comité**



2020





**2021 sera meilleure !**

*L'année 2020 a été marquée par les élections municipales.*

Jusqu'à la Révolution Française, notre village dépendait d'un seigneur de la famille des Berckheim et était dirigé par son représentant : le prévôt ou Schultheiss. Ce dernier communément appelé le « Schultz » était chargé de la levée des redevances, de l'imposition des corvées, de la police du village et présidait le tribunal dans les affaires de basse-justice. Les derniers prévôts venaient d'une famille ESCHBACH, importants cultivateurs : Georges ESCHBACH prévôt entre 1720 et 1744, son fils Philippe ESCHBACH entre 1754 et 1778, puis Nicolas ESCHBACH entre 1778 et 1789.

A partir de la Révolution et la création des communes en 1790, la gestion est confiée à un « Conseil municipal » avec à sa tête un « agent municipal » ; pour ce dernier s'impose peu à peu le terme de « maire ». Avec la loi du 28 Pluviose An VIII (17 février 1801), l'appellation « maire » devient officielle. Le maire est nommé par le Préfet jusqu'en 1848, élu ensuite, avant d'être de nouveau nommé entre 1852 et 1870 sous le Second Empire, comme entre 1871 et 1918 sous l'administration allemande. Depuis 1918, il est élu par le Conseil municipal après des élections municipales, tous les 6 ans.

## **Les premiers maires à Innenheim**

En 1790 après l'élection du tout premier Conseil municipal pour désigner les 6 membres qui vont diriger la commune, Philippe ESCHBACH, né en 1748 fils du prévôt Philippe ESCHBACH est nommé maire par le Préfet. Il est le premier maire du village jusqu'à son décès le 12 avril 1792 à 43 ans. A son décès, Martin GROSS (10/11/1737 - 29/03/1797) est nommé maire par intérim avant d'être remplacé par Nicolas ESCHBACH de 1793 à 1796.

## **Au XIXème siècle**

En 1796, Jean-Georges ESCHBACH cultivateur (11/07/1767 - 26/11/1820) est nommé maire. Marié à Suzanne GRAUFEL, il dirige la commune jusqu'en 1805. Au printemps 1805, Jean-Martin ESCHBACH lui succède jusqu'en 1807 avant d'être remplacé pendant 2 ans par le cultivateur François-Joseph REBMEISTER (04/07/1764 - 14/11/1838). Le laboureur Georges JEHL (1766 - 1819) est nommé de 1809 à 1811.

Le 24 février 1811, Jean-Michel JEHL (27/09/1785 - 18/03/1822) cultivateur et aubergiste « Au Tilleul » est nommé maire à 25 ans. Ses 8 années de gestion n'ont pas toujours été satisfaisantes car il est révoqué par le Préfet le

12 janvier 1819. Il était marié à Salomé MULLER de Krautergersheim qui veuve, va se remarier avec François-Joseph BURRUS, viticulteur d'Eichhoffen.

De 1819 à 1840, le cultivateur François-Joseph ESCHBACH (06/01/1783 - 15/06/1840) dirige comme maire la commune pendant presque 20 années jusqu'à son décès à 57 ans en 1840. Sous son mandat en 1836, la municipalité acquiert la propriété et les bâtiments du Comte d'Andlau, maire de Stotzheim. Le bâtiment devient maison d'école puis officiellement mairie en 1882. Le 4 août 1840, un arrêté préfectoral nomme maire, François-Joseph BURRUS (31/01/1795 - 10/10/1869). L'aubergiste « Au Tilleul » reste en poste jusqu'en 1848.

En juillet 1848 à la restauration de la République, Jean-Michel FRINDEL (né le 17/11/1795) est élu maire. Cultivateur, tisserand, il dirige la commune jusqu'en avril 1855. Son successeur, Joseph ESCHBACH (1815 - 1880) fils de l'ancien maire François-Joseph ESCHBACH est nommé pendant 8 années. En 1863, Jean-Michel FRINDEL est renommé jusqu'en octobre 1871.

### **La période allemande**

Sous le II<sup>ème</sup> Reich de 1871 à 1918, l'Alsace est allemande et 4 maires vont se succéder à Innenheim. Le premier de 1871 à 1882, le cultivateur Eugène ESCHBACH né le 21/09/1843 est marié à Barbara Cécile WUNDERLICH. Ce maire décide de construire l'école derrière le bâtiment de la mairie en 1882. Ignace MOSCHLER, né le 01/02/1844, cultivateur et aiguilleur de tramway marié à Anne Marie RINN lui succède d'octobre 1882 à 1885.

En avril 1885, François-Louis MEYER, cultivateur, fils et petit-fils d'instituteurs du village né le 12 juillet 1842 est nommé maire. Marié à Marie Catherine RINN, il reste en poste pendant 29 années jusqu'à son décès à 72 ans le 22 septembre 1914 au début de la Grande Guerre. Sous ses mandats, le clocher de l'église a été surélevé en 1901 et la « Wacht » maison du corps de garde puis dépôt d'incendie a été construite. Nicolas EBER est nommé de 1914 à 1918.

### **Entre les 2 Guerres**

En novembre 1918, après les élections municipales, François-Joseph ESCHBACH né le 12/04/1870 est élu maire. Ses parents François-Joseph ESCHBACH et Barbara RINN ont opté en 1871 pour la France et se sont installés à Paris. François-Joseph, marié à Félicité KIRSTETTER était revenu à Innenheim à 34 ans. Sa scolarité à Paris, sa connaissance de la langue française l'ont aidé lors de cette période délicate du retour à l'administration française.

Sous son mandat, l'électricité arrive au village en 1920. Maire jusqu'en 1925, il est décédé le 01/06/1953.

A partir de 1925, Martin FOEHR (22/02/1872 - 07/09/1945) marié à Anne Marie FREYD dirige la commune jusqu'en 1934.

André JEHL né le 30 novembre 1904 aubergiste « A l'Etoile d'Or » marié à Célestine BENTZ est élu maire de 1934 jusqu'au mois de mai-juin 1940. La dernière délibération du maire André JEHL et de son Conseil municipal est datée du 19 mai 1940.

A partir de juin 1940, l'Alsace annexée est sous l'administration du régime nazi d'Hitler. Le maire -Bürgermeister- n'a plus de pouvoir. C'est l'Ortsgruppenleiter représentant le parti nazi, qui dirige. Aucun document ne figure dans les archives de la municipalité du 19 mai 1940 au 1<sup>er</sup> avril 1945.

## **Depuis 1945**

A la Libération, en novembre 1944, André JEHL retrouve son poste jusqu'aux élections municipales organisées en Alsace, seulement le 23 et 30 septembre 1945 où les femmes votent pour la toute première fois ! André JEHL est décédé le 6 juillet 1977.

En septembre 1945, Albert GROSS agriculteur est élu. Né le 22 octobre 1909, il est réélu en 1947, 1953 et 1959. Marié à Joséphine METZ, il dirige la commune pendant plus de 3 mandats. En 1956-1958, l'adduction de l'eau courante est installée dans le village. Albert GROSS est décédé le 29/09/1972.

Aux élections de 1965, après 2 mandats d'adjoint, Camille JEHL né le 27 janvier 1924 est élu maire, puis réélu en 1971 et 1977. Incorporé de force à 19 ans dans l'armée allemande en 1943, il garde des séquelles d'une blessure au genou en février 1945 par une balle russe. durant ses 3 mandats et sous son impulsion, le village commence à se développer. Lors de son premier mandat, il décide en avril 1970 de dévier le ruisseau-canal du *Rosenmeer* qui pour des raisons sanitaires et sécuritaires ne traversera plus le village. La même année, il engage la création du premier lotissement : « La Chapelle ». En janvier 1972, est actée la construction de l'école maternelle. Camille JEHL est décédé le 11 juillet 2015.

## **Le maire Alphonse KOENIG**

Alphonse KOENIG, né le 11 janvier 1949, est marié à Cécile née ESCHBACH. Après un mandat d'adjoint, il est élu maire en 1983 et effectue la plus longue période de premier magistrat pour notre village : 37 années. Il accomplit 6 mandats qui ont transformé fondamentalement le visage d'Innenheim.

Modernisations et changements importants ont été réalisés sous son égide dont quelques réalisations majeures :

- La révision du plan de zonage de l'aérodrome de Strasbourg-Entzheim en 1982 avec corrélativement l'élaboration du plan d'occupation des sols de la Commune ; a permis la réalisation d'un nouveau lotissement : « l'Oelberg » en 1984.
- La construction de la salle polyvalente et la création du nouveau complexe sportif, inaugurés le 16 août 1987.
- L'achat puis transformation en hôtel d'entreprises, du hall Oberrieder.
- Le lotissement « Les Jardins » en 1991 pour mettre à disposition des terrains de construction aux jeunes originaires du village. 5 importantes tranches d'habitations vont y être réalisées jusqu'en 2018.
- La construction d'un atelier communal et d'un bâtiment pour le corps local de sapeurs-pompiers en 1992.
- En 1999, la rénovation intérieure et extérieure de l'église Saint-Martin, la même année, la commune dépasse pour la première fois le seuil de 1000 habitants.
- Le lotissement « Rosenmeer » première tranche en 2002, à la place de l'ancien terrain de football, 2 autres tranches suivront.
- Le 17 novembre 2002, l'ouverture de la Voie Rapide du Piémont des Vosges (A35 actuellement) a profondément bouleversé la vie locale avec le transfert du passage des 18 000 véhicules par jour de l'ancienne route Nationale vers cette nouvelle voie où la réalisation d'un échangeur a permis de consolider les accès vers la ville-bourg d'Obernai et l'Eurométropole.
- En 2010, ouverture d'une salle multi activités et des locaux pour le périscolaire et en 2015 la reconstruction de l'école maternelle.
- L'extension de la mairie, inaugurée le 15 février 2020.

## **Elections en 2020**

Lors des élections municipales du dimanche 15 mars 2020, une nouvelle équipe est élue. Jean-Claude JULLY né le 9 juillet 1956 est élu maire le 26 mai 2020.

**Léon SCHAHL**

2020 a été une année très particulière, marquée par la COVID19 et par ses répercussions sanitaires, sociales et économiques, voire même écologiques.

Avant tout, nos pensées vont vers les personnes qui ont été, qui sont et qui seront touchées par cette pandémie : nos aînés esseulés, nos jeunes masqués, les démunis, les professions durement impactées par les différents confinements et couvre-feux.

Notre reconnaissance se tourne vers ceux et celles qui ont été, sont et seront présents au quotidien, en particulier le personnel soignant hospitalier bien sûr, mais également tous les libéraux qui ont œuvré dans les villes, villages, campagnes, également les facteurs, pompiers, gendarmes, personnels d'entretien, les personnels des EPHAD, et tant d'autres qui ont permis notre survie.



Enfin nos remerciements vont vers le personnel des grandes surfaces qui, initialement dans des conditions difficiles de pénurie de masques, de gants etc. sans gestes barrières bien établis, ont travaillé pour nous nourrir ; mais également les maraîchers et paysans de notre village qui ont su nous servir et organiser un marché rapidement.

Pour le tennis club, 2020 a commencé sous de belles prémices. En effet, notre théâtre alsacien, fin janvier, animé par la fameuse troupe « LES GEYDERTHERWACKES » interprétant une pièce d'Alfred Jung a connu un franc succès.



Encore une fois la bonne humeur et le rire furent au rendez-vous pour le bonheur des spectateurs.

Malheureusement 2020 a décidé de changer la donne, comme vous le savez. La sortie dominicale conviviale que nous avons organisée

aux INTERNATIONAUX DE STRASBOURG pour tous est tombée à l'eau du fait du premier confinement ....ce n'est que partie remise !

L'engagement tennistique de notre équipe prometteuse, Steeve BALAND, François TAESCH, Emmanuel CHARTON et Bady MEZIANE, associée à celle de Krautergersheim a été mis également entre parenthèse ....



Malgré tout, nous n'avons pas baissé les bras et, dans un esprit optimiste, nous avons entrepris l'entretien et la restauration de nos 2 courts,

afin d'offrir à nos joueurs d'excellentes conditions de pratique sportive. L'entreprise SANDMASTER est intervenue, a travaillé rapidement. Le résultat obtenu est cette fois-ci à la hauteur de nos espérances.

Dans la foulée, nous avons changé nos 2 filets, les 4 chaises et refait les peintures des installations.

Nous avons encore des projets d'aménagement pour 2021, qui répondent aux besoins de nos adhérents, en tenant compte des résultats de l'enquête sportive que nous avons menée auprès des Innenheimois en 2018 (BIC 2018).



A la sortie du 1er confinement, le protocole sanitaire imposé par les autorités et la FFT a été appliqué.



Sa mise en œuvre a permis la reprise de notre activité en plein air, loin des ambiances risquées des salles. Les informations concernant ce protocole ont été affichées sur le tableau des courts, divulguées largement par mail, sms, sur notre page facebook et respectées par nos membres informés

Dans ce contexte spécial, nous avons organisé des journées d'accueil et d'inscription en proposant aussi plusieurs formules adaptées aux différents besoins :



**TENNIS CLUB D'INNENHEIM**

INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2020/2021

**Dimanche 06 Septembre 2020**  
**de 10h à 12h**



Lieu : Terrain de Tennis - Centre sportif d'Innenheim

Reconduction d'inscription  
Plaie de rapporter l'ancienne carte.

Tarifs inscription

	Cotisation annuelle 2021	Licence 2021	Total Cotisation + Licence
Adulte	55 €	30 €	85 €
Jeune	52 €	2 x 30 €	112 €
Adoles 7 à 18 ans	55 €	20 €	75 €
Adoles moins de 15 ans et moins de 12 ans	45 €	12 €	57 €

\* La Licénaire d'un tiers d'une licence sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical dans le cadre d'un programme d'adoption d'un enfant handicapé à la pratique de sports ou à la condition, de la licence (selon les modalités).

### Reconduction pour 2020

Le Tennis Club d'Innenheim a décidé de reconduire les formules d'inscription :

➤ **FORFAIT FAMILLE**  
D'adresse aux familles ayant des enfants de moins de 14 ans, possibilité d'utiliser les courts de tennis avec un adulte accompagnateur.  
Sans licence : 30 € la saison par enfant.

➤ **LICENCE DÉCOUVERTE** (Validité 3 ans)  
Mise en place par l'Association Départementale de Tennis, et soumise à conditions. (Voir conditions au back)  
3 € de l'inscription + 2€ de l'assurance.

En dehors de cette date, pour toute demande de renseignements, veuillez nous contacter avec :



- **un forfait famille** : concernant tout parent désirant jouer avec son enfant de moins de 14 ans. L'enfant s'inscrit pour 30 euros annuel, et peut jouer avec ce dernier.
- **une licence découverte** : d'une durée de 3 mois, qui permet, pour la somme de 43 euros, à toute personne de 15 ans et plus, n'ayant pas été licenciée sur les 3 dernières années sportives précédentes, de profiter des courts de tennis.
- Enfin nous voulons ouvrir le tennis aux personnes extérieures et prévoyons pour 2021 des tickets invités pour permettre à nos adhérents de jouer exceptionnellement avec des amis ou parents.

Nous avons également décidé d'associer le TCI à un moniteur diplômé, GILLES, qui prend en charge toute demande de cours individuel ou en groupe. Cette nouveauté répond à un besoin des adhérents. Les coordonnées de Gilles sont affichées (courts-page facebook). Nous lui souhaitons la bienvenue. Son action complètera les rencontres hebdomadaires ouvertes à tous, organisées par Bady.

A l'automne, après avoir été reportée plusieurs fois, une après-midi collective FOOT/TENNIS- PERISCOLAIRE a eu lieu sous l'impulsion de Joël LESNIAK. Ce magnifique moment ensoleillé a fait vibrer une vingtaine d'enfants, qui se sont exercés au tennis et au foot en alternance. Le succès fut au rendez-vous grâce aux enfants, mais surtout du point de vue tennistique grâce à Bady et SARAH que nous remercions.



**Dimanche 6 Septembre 2020 de 10h à 12h**

Lieu : Terrain de Tennis - Centre sportif d'Innenheim

8. Description à l'École de Tennis de Tennis Club Krautergersheim et le TC Innenheim 2020 / 2021 offre les possibilités suivantes :

- 1) La licence FFT (Fédération Française de Tennis), validité du 01/09/2020 au 31/08/2021
- 2) L'adhésion annuelle au Tennis Club de Krautergersheim, donnant la possibilité d'utiliser librement les courts situés sur le stade d'Innenheim Krautergersheim, dans la limite des disponibilités et dans le respect du règlement intérieur du club. (01/09/2020 au 31/08/2021)
- 3) De l'adhésion annuelle au Tennis Club de Innenheim, donnant la possibilité d'utiliser librement les courts situés au Centre Sportif d'Innenheim, dans la limite des disponibilités et dans le respect du règlement intérieur du club. (01/09/2020 au 31/08/2021)
- 4) L'enseignement est prévu sur 30 heures réparties sur la période scolaire.

Un coût de transport est calculé sur un base de 1000€ pour une famille de moins de 4 ans et 400€/mois pour les enfants de 7 à 16 ans. Ce tarif est destiné à couvrir le matériel le nécessaire selon les possibilités de financement du Département de l'équipement sportif.

**Effectifs**

Catégorie Age de	Licence (1)	Adhésion (2)	Etrangère (3)	Total
6 ans et moins	12 élèves	30 élèves	00 élèves	42 élèves
7 à 16 ans	20 élèves	30 élèves	100 élèves	150 élèves

En dehors de cette offre, pour tout renseignement ou inscription, veuillez prendre contact avec :  
 Odile JULLY par Tél au 06 10 50 20 20 ou par E-mail : [innenheim@yopmail.fr](mailto:innenheim@yopmail.fr)

Si vous avez aimé, à liker la page Facebook du club :  
<https://fr-fr.facebook.com/TennisClubInnenheim/>  
 Des illustrations originales sont disponibles sur le site :  
<http://www.tennisclub.fr/le-salle-club-de-tennis-club-innenheim>

Enfin l'école de tennis a repris, à la rentrée, en collaboration avec celle de Krautergersheim, comptant 3 élèves d'Innenheim et 5 élèves de Krautergersheim.

La 2<sup>ème</sup> vague a cependant suspendu cette activité rapidement. Nous mettons tout en œuvre pour la reprise, voire le remplacement des cours, et avons bon espoir de trouver une solution.

Bien entendu, nos petites mains tennistiques et innenheimois se sont attelées encore cette année à bricoler pour le Marché de Noël. Etant donné les circonstances, leurs créations et les fameux Pères Noël d'Innenheim ont été vendus en ligne grâce à la solidarité indéfectible des amoureux et habitués des belles décorations de Noël.

Nous remercions toutes les petites mains qui ont œuvré depuis tant d'années ainsi que les fidèles acheteurs qui ont soutenu le TCI.

Pour finir cette année particulière, nous avons une pensée pour Nicolas, notre futur boulanger –pâtissier du village. Bon vent et bonne chance à toi.

Nous remercions le conseil municipal qui a su, grâce à une subvention, nous aider à traverser cette période difficile.

Le Tennis club d'Innenheim souhaite à tous les Innenheimois un Noël recentré sur de belles valeurs et une meilleure année à tous.

A BAS 2020 .....VIVE 2021  
<https://fr-fr.facebook.com/TennisClubInnenheim/>  
[tennis\\_innenheim@yahoo.fr](mailto:tennis_innenheim@yahoo.fr)



**La présidente, Odile JULLY**

L'année 2020 a démarré en fanfare pour le Club de l'Amitié !

En effet, lors de sa réunion du mois de janvier, Martin et Frieda Bentz ont fêté leurs noces de diamant, soit 60 ans de mariage.

Les membres présents ont chaleureusement félicité le couple pour cette performance exceptionnelle.

La présidente et la trésorière remirent un panier garni aux deux « tourtereaux » !



Afin que la fête soit parfaite, Martin et Frieda offrirent à l'assemblée du crémant et des « Ropfkueche » dans lesquels avaient été dissimulées les fèves de la fête des Rois.

Cette joyeuse après-midi s'est poursuivie par la dégustation de ces délicieux « Ropfkueche » remplaçant les galettes des Rois, avec pour résultat le couronnement de cinq reines et trois rois.



Le mois de février permet à l'assistance de se régaler avec les traditionnels beignets dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La journée se termina comme d'habitude par des jeux, des rires et d'amicales conversations.



Suite au succès remporté en octobre 2018 par le repas « carpes frites » à Ebersmunster, une grande partie de nos membres s'est retrouvée fin février 2020 avec grand plaisir au restaurant de l'Ill pour déguster avec appétit leur savoureuse spécialité.

Les participants étaient ravis et très satisfaits de cette sortie improvisée.

Aucun d'entre eux ne s'imaginait que c'était la dernière rencontre avant de longs mois !



L'Assemblée générale du Club, prévue comme tous les ans au mois de mars, a dû être annulée à cause du confinement occasionné par la Covid 19 qui venait de faire son entrée fracassante dans nos vies.

De ce fait, les membres n'ont pas pu renouveler leur adhésion au Club.

Les réunions des mois d'avril et mai ne purent avoir lieu.

Le traditionnel barbecue du mois de juin et l'excursion annuelle durent aussi être annulés.

A la rentrée de septembre, les rencontres étaient toujours proscrites, empêchant ainsi les membres du Club de reprendre leurs activités, à leur grand regret et à celui de la présidente et du comité.

Nous espérons que l'an 2021 nous fournira l'occasion de nous revoir.

Nous vous informons que nos réunions devront désormais se tenir à la salle polyvalente.

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer la salle multi-activités en exclusivité au périscolaire, condition indispensable pour obtenir des autorités compétentes l'autorisation d'augmenter la capacité d'accueil de la structure à 70 enfants.

La présidente et le comité vous informeront en temps utile de la reprise de nos rencontres mensuelles.

D'ici là, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches et à tous les lecteurs du bulletin communal, de très belles fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2021.

Restez en bonne santé et prenez bien soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Au plaisir de vous revoir bientôt,

**Jeanne LEDERMANN  
Denise HABLITZEL**

# Union Sportive Innenheim

## Une saison inédite

Nous pensons que la saison 2018-2019 avait été la plus éprouvante dans l'histoire de notre club, avec des résultats peu probants, un nombre de licenciés en baisse et une ambiance morose.

Ne pouvant laisser le club dans cette situation, nous avons mis en place un nouveau projet de club, avec l'arrivée de Dominique Schmitt et son adjoint Paulin Husson, à partir de juin 2019, pour la nouvelle saison 2019-2020.

Un travail de recrutement de joueurs (jeunes du village entre autres), un renforcement de notre Comité avec l'arrivée de jeunes membres, et une redynamisation de la section jeunes et féminines ont permis d'avoir environ 90 licenciés au club, début juillet 2019.

Sur le plan sportif, l'automne 2019, a été l'aube d'excellents résultats pour nos deux équipes seniors. Chacune respectivement première dans sa division.

Malheureusement ces signes de bon augure devaient être interrompus par la situation sanitaire qui a frappé tout le monde, avec violence.

C'est l'heure du premier confinement.

La pratique du football suspendue, les championnats ont été stoppés. Mais grâce à l'excellent classement de nos 2 équipes seniors, nous avons pu accéder aux divisions supérieures pour la saison 2020-2021, suite aux décisions des instances du District du Football.

Equipe Fanion



Equipe 2



N'oublions pas que cette situation inédite a aussi impacté la vie associative du club.

En effet, toutes les animations (2 soirées Loto, 2 soirées Années 80 et le Marché aux Puces) prévues et reconnues n'ont pu se dérouler. La perte financière est très difficile à supporter. Elle représente environ 60% du budget de fonctionnement du club.

Pendant toute cette période, tout le Comité a œuvré pour s'adapter aux exigences du moment, tant sur le plan sportif, comptable, que pour maintenir un lien avec les licenciés, et préparer la saison 2020-2021.

Après la montée des deux équipes, un recrutement très important a été fait, sous l'impulsion du tandem Dominique SCHMITT et Paulin HUSSON.

De nombreux jeunes joueurs habitant le village, mais licenciés dans d'autres clubs aux alentours, ont décidé d'intégrer l'effectif. A noter aussi que peu de joueurs ont quitté le club à la trêve.

De ce fait, nous avons créé une équipe 3 senior, prise en charge par Dominique GRUNEWALD.

Le savoir-faire de Dominique, permettra de faire évoluer le nouveau groupe, tant sur l'ambiance que sur les résultats sportifs



L'équipe 2 est placée sous la responsabilité du nouveau binôme, Victor EL HAIK, et Robin SCHIEBERLE. Tous deux anciens entraîneurs des U18, ils ont pour mission de mener cette équipe à un échelon supérieur, et devenir le réservoir de l'équipe fanion.

Après l'arrêt du premier confinement, mi-juillet l'activité a pu reprendre, en appliquant des protocoles drastiques, mais en faisant preuve de bienveillance envers les membres du club.

L'ambiance générale était particulière en ce début de mois de juillet 2020 : il fallait retrouver ses repères, modifier certaines habitudes de pratique du football, et effectuer une préparation physique très spéciale après tant de mois d'arrêt.

Les entraîneurs de chaque équipe ont réalisé un merveilleux travail, pour préparer la reprise de la saison 2020-2021.

Concernant la Section Jeunes, une équipe U11 a été inscrite, en plus des équipes habituelles (pitchounes et débutants). La section est composée de 38 licenciés et de plus en plus de jeunes joueuses, sous la responsabilité de Joël LESNIAK.

Thomas ESCHBACH - Théo GRUNEWALD - Anthony WILM



Nous avons continué d'intégrer des jeunes éducateurs pour encadrer les licenciés de cette section. Nous poursuivons aussi notre programme de formation fédérale pour ces éducateurs. Nous tenions à les remercier pour leur investissement et leur dévouement. Ils se rendent disponible chaque semaine et font un remarquable travail d'encadrement.

Merci à eux, et à tous les autres jeunes (licenciés du club ou non) qui nous aident lors des entraînements, plateaux ou animations, comme par exemple lors de la matinée d'initiation Foot-Tennis, en collaboration avec le TCI, avec les enfants du périscolaire d'Innenheim, le 16 septembre 2020.



Merci aux responsables Joël LESNIAK (foot) et Bady MEZIANE (tennis) et aux parents accompagnateurs pour l'organisation de cette belle journée de foot-tennis.

Nous renouvelerons cette opération dès que cela sera possible. Pensez bien que d'autres projets d'éveil sportif sont déjà prévus pour 2021.

N'oublions pas notre équipe féminine. Nous constatons l'intérêt croissant des joueuses pour cette section. Hervé DAMBACH, a repris pour la saison 2020-2021, l'équipe en main. Il apporte son expérience, sa convivialité, et sa volonté de faire progresser le groupe, encore novice. A noter aussi l'investissement des joueuses dans le fonctionnement administratif de cette section.

Les féminines avec leur entraîneur : Hervé DAMBACH



Le club peut compter sur la présence de 2 arbitres formés en interne : Thibaut FRANÇAIS jeune arbitre de **Ligue** (photo gauche) et Axel MERCIER, jeune arbitre **District** (photo droite). Notre volonté est de pouvoir continuer à accueillir et former des nouveaux arbitres hommes et femmes, sous la responsabilité de Thibaut FRANÇAIS.



Après ce travail de fond, le club atteint fièrement pour cette nouvelle saison 140 licenciés.

A la reprise du championnat, les équipes masculines 1 et 2 ont immédiatement pris la tête du classement de leur groupe pour ne plus le quitter. L'équipe 3 montre de match en match de belles choses, très prometteuses.

Nos jeunes licenciés et notre équipe senior féminine ont su aussi progresser et représenter dignement le club lors des matchs. Bravo à toutes et tous.

Au niveau associatif, nous avons prévu d'organiser des événements, avec des protocoles sanitaires, très complexes.

Mais voilà, la crise sanitaire de la Covid, revient, tous les championnats sont stoppés à l'occasion de la mise en place du deuxième confinement... plus de football et toujours pas d'animation pour consolider la trésorerie du club.

C'est pourquoi, et pour la première fois de l'existence de la vie du club, nous souhaiterions vous solliciter, afin de nous soutenir par le biais de dons (possibilité de déduction fiscale).

Nous restons à votre disposition pour échanger, et vous exposer tout le bien-fondé de notre demande exceptionnelle.

Nos licenciés ont besoin de votre soutien, en cette période si difficile pour la vie associative de notre club.

Permettons-leur de pouvoir conserver un club de football, un lieu familial, et ne laissons pas se dégrader cette grande association d'Innenheim. Tout don sera une pierre ajoutée à la consolidation de notre projet. Nous avons besoin de vous tous.

Nous tenons aussi à remercier tous les supporters, donateurs, artisans et entreprises qui nous soutiennent tout au long de l'année ; eux aussi fortement impactés par la crise, mais qui restent fidèles au club.

Nous remercions tous les membres bénévoles du Comité qui chaque semaine aident le club, et restent souvent dans l'ombre. Merci sincèrement à toutes et tous, pour votre disponibilité et votre dévouement.

Un grand remerciement à la Commune, qui a été sensible à la situation délicate dans laquelle se trouve l'USI, du fait de cette crise sanitaire. La subvention municipale attribuée exceptionnellement permettra le règlement d'une partie des charges de fonctionnement, payées habituellement grâce aux bénéfices des animations.

Toute la famille de l'USI se joint à nous pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année. Que 2021 soit, pour vous tous, une bonne et heureuse année !

**Le Président**  
**Dominique ROSFELDER**

**Le Vice-Président**  
**Joël LESNIAK**

Pour tous renseignements :

Mail du club : [innenheim.us@alsace.lgef.fr](mailto:innenheim.us@alsace.lgef.fr)

Secrétaire du club : Augustin PFAADT [apfaadt@yahoo.fr](mailto:apfaadt@yahoo.fr)



L'année scolaire passée aura été une année exceptionnelle mais pleine d'apprentissage quant aux capacités d'adaptation de chacun d'entre nous : enfants, parents et enseignants, ainsi que la municipalité d'Innenheim.

Récré- Action est avant tout une équipe de parents bénévoles qui œuvre depuis trois ans à l'animation de nos écoles, en totale collaboration avec l'équipe enseignante.



Ainsi, en avril, les amateurs de gourmandises cacaotées ont pu se régaler des chocolats Antoni d'Avolsheim : lapins, œufs en chocolat ou nougat ont fait la joie des petits et grands.



La distribution des chocolats de Pâques a revêtu, quant à elle, un caractère exceptionnel puisque la livraison à domicile a été effectuée par les membres de Récré-Action.

Grâce au soutien des parents, en 2019/2020 l'association a pu reverser près de 6 000 € à l'école élémentaire, ainsi que 1 000 € à l'école maternelle d'Innenheim. En effet, une dotation supplémentaire de 80 € par élève a été

versée à l'école élémentaire pour soutenir l'organisation d'une classe de découverte.

En revanche, nous n'avons pas pu, à cause du coronavirus, proposer les paniers de légumes des producteurs du village.

Les légumes d'Isabelle et Fabrice ESCHBACH, Claudia et Sébastien ESCHBACH, Vincent MOSCHLER et Vincent RIEGEL, ainsi que les miels de Bruno Souque devraient être de retour en juin 2021.

La fête de l'école n'a pu être organisée à la fin du mois de juin en raison du contexte sanitaire. Nous espérons bien pouvoir nous rattraper en 2021 !

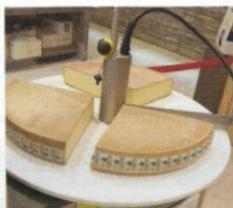
Les enfants ont pu se régaler de délicieux Mannele pour la Saint-Nicolas!

Ce sont 110 Mannele aux pépites de chocolat, confectionnés par Nicolas Wagentrutz, qui ont été distribués à nos petits gourmands ainsi qu'à l'équipe enseignante.

La traditionnelle vente de fromages du Jura a été maintenue : Comtés, Morbiers, Cancoillottes, Raclette ou Mont d'or étaient proposés.

La nouveauté de cette édition 2020 a été le beurre cru artisanal.

Comme l'an passé, pour réduire les frais de livraison, deux membres de l'association se sont rendus à la fruitière du Lomont dans le Doubs pour récupérer l'odorante marchandise.



#### **BROCHETTES DE BOEUF YAKITORI AU COMTÉ**

##### **Ingrédients**

- 12 tranches de carpaccio de boeuf
- Comté
- 4 cuillères à soupe de sauce soja
- 3 cuillères à soupe de miel doux
- le jus d'1/2 citron vert
- 2 cuillères à café de vinaigre balsamique
- huile et graines de sésame
- 12 pics à brochettes

##### **Préparation**

- Mélanger tous les ingrédients

- pour la marinade et verser sur les tranches de boeuf.
- Découper le comté en bâtonnets de 7cm sur 2cm.
- Enrouler le comté dans une tranche de carpaccio et piquer sur un pic à brochette.
- Faire cuire dans une poêle légèrement huilée 5 min tout en arrosant avec le reste de marinade
- Penser à retourner les brochettes pour cuire tous les côtés et faire fondre le fromage.
- Saupoudrer de graines de sésame.

Une belle occasion de visiter l'exploitation et d'en apprendre davantage sur la fabrication de ces délicieux fromages. La distribution du fromage s'est effectuée sans le moment de convivialité autour d'un chocolat ou d'un vin chaud.

Une dégustation de vins d'Alsace, pour les parents bien sûr, l'a remplacée en prévision d'une vente de vins au courant du mois de janvier 2021.

La vie associative est un maillon important de la dynamique d'un village, à plus forte raison lorsqu'elle se consacre à soutenir financièrement les projets pédagogiques des équipes enseignantes des écoles maternelle et élémentaire. Beaucoup d'actions n'ont pu être réalisées en 2020 en raison du contexte sanitaire. L'association renouvelle son engagement et espère bien pouvoir proposer les chocolats de Pâques au mois de mars et les paniers de légumes en juin. Bien entendu, l'intégralité des bénéfices récoltés durant les actions menées est reversée aux écoles.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : [assoc.recre.action@gmail.com](mailto:assoc.recre.action@gmail.com)

Et retrouvez nous sur notre page Facebook « Association Récré-Action ».

Au plaisir de vous retrouver tous en bonne santé, dans de meilleures conditions sanitaires.

**Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année  
ainsi qu'une très bonne année 2021.**

**L'équipe de Récré-Action**

# Concours des maisons fleuries 2020

Cette année encore, malgré les conditions sanitaires difficiles et un été fort sec, nombre de nos concitoyens ont voulu donner une note fleurie riche en couleurs à leur quotidien.

Le jury composé de professionnels, accompagnés de membres du conseil municipal a fait sa tournée fin août pour sélectionner les plus belles réalisations.

En voici le résultat :

1. Rinn Gérard 7 rue Ste Odile
2. Gerling Eugène 17 rue des jardins
3. Rosin Paul 4 place Oberlin
4. Freyd Bernard 64 rue du Gal De Gaulle
5. Goepf Claude 10 rue du Gal Leclerc
6. Bentz Claude 1 rue Oelberg
7. Richter Nicolas 16 rue de l'Ehn
8. Fischer Guy 19 rue des vergers
9. Picq Patrick 10 rue de la liberté
10. Hess Gabrielle 14 rue des roses



3. ROSIN Paul



7. RICHTER Nicolas

Sincères félicitations à tous les lauréats ! Ils seront remerciés de leurs efforts et mis à l'honneur dès que les conditions sanitaires le permettront.

En ces temps moroses, le fleurissement prend toute son importance. Il définit notre cadre de vie, participe à la qualité de notre environnement et nous permet de faire de l'exercice.

Que 2021 soit encore plus fleurie : plantations de fleurs et d'arbres seront notre humble contribution au défi écologique que nous devons relever !



8. FISCHER Guy

Pour le jury, Christiane SAETTEL

# Pétanque Club d'Innenheim



Les années se suivent... mais ne se ressemblent pas.

2020 débute dans la joie et la bonne humeur après de belles fêtes de fin d'année, et le programme des manifestations pour l'année à venir est clairement établi.

Les choses se dérouleront cependant tout autrement que prévues...

Le 14 mars 2020, la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal suspend toutes les compétitions départementales, régionales et nationales sans exceptions.

**FERMETURE DE TOUS LES CLUBS** jusqu'à nouvel ordre....

Le 17 mars 2020, sur décision du Président de la République un confinement national entre en vigueur, il va durer jusqu'au 11 mai 2020.

Les restrictions des contacts humains et des déplacements sont de mises.

Les attestations obligatoires de sorties font leur apparition !

Les P.V. pour le non-respect de cette obligation également.

**LA PANDEMIE DE COVID 19** provoque un séisme à tous les niveaux et dans tous les domaines.

La suite, tout le monde la connaît : tout ferme, tout est annulé.

**LA VIE S'ORGANISE DIFFEREMENT ...DIFFICILEMENT POUR CERTAINS.**

Le 15 juin, tous les départements repassent au vert, et l'organisation de concours est de nouveau « possible ».

Toutefois, le protocole sanitaire est terriblement compliqué à mettre en œuvre pour une manifestation sur une journée complète pouvant accueillir jusqu'à 250 joueurs, voire plus. Il a été préféré de tout annuler.

Concours officiels, ou simple manifestation amicale ; tous les clubs de pétanque ont suivi le même chemin :

la sécurité avant tout et pour tous.

Qu'à cela ne tienne, pas de concours ne veut pas dire pas d'entraînements les vendredis soirs !

Les beaux jours sont arrivés, le confinement est levé. On est enfin libres de se retrouver tranquillement à l'extérieur en toute sécurité et heureux de pouvoir titiller le cochonnet entres amis pour quelques parties.



**« Il n'y a point de rhumatismes et d'autres maux semblables que l'on ne puisse prévenir par ce jeu ; il est propre à tous âges, depuis la plus tendre enfance, jusqu'à la vieillesse » (Rabelais)**

Les enfants du périscolaire d'Innenheim ont également profité du boulodrome pour une après-midi d'initiation à la pétanque.

Peut-être de nouveaux adeptes pour les années à venir....

**« La pétanque est un sport et un loisir pour tous, et pour tous âges ».**



L'année 2020 nous a offert un bel été indien qui a permis de profiter de quelques belles soirées pour disputer de petits matchs en comité restreint, où la bonne humeur est toujours de mise.



La saison s'arrête à la mi-octobre, l'humidité prend le dessus, et ce que nous redoutions tous, se produit.

UN COUVRE-FEU de 21H00 à 6H00 est instauré dans le Bas-Rhin à partir du vendredi 23 octobre minuit pour une durée de six semaines.

Et le 30 octobre 2020, un second confinement est instauré.

Malgré cette crise à cause de laquelle il est difficile de se projeter dans l'avenir, deux dates ont été retenues pour 2021 :

- le 29 mai 2021 : Concours FFPJP Triplette mixte
- le 23 août 2021 : Fête de la pétanque doublette formée avec repas à midi.

*La leçon de ces tristes événements est : **tous solidaires** pour la santé des autres et la nôtre.*

***Nous souhaitons à tous d'agréables fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021 !***

**Sportivement et cordialement.**

**Pétanque Club Innenheim**

# Coordonnées des responsables des associations et des activités d'Innenheim



## Arboriculture

**Hervé BENTZ**

Herve.Bentz@wanadoo.fr

## Chorale Sainte Cécile

**Nicole METZ**

55, rue du Général de Gaulle

## Club de l'Amitié

**Jeanne LEDERMANN**

joseph.ledermann@orange.fr

## Comité de gestion Salle Polyvalente

**Hervé BENTZ**

Herve.Bentz@wanadoo.fr

## Conseil de Fabrique de la paroisse

**Saint Martin**

**Jean ELBEL**

elbel.jean@orange.fr

## Donneurs de sang

**Gérard BENTZ**

gerard.bentz@sibar.fr

## Association Sportive et Culturelle d'Innenheim

**Carine OFFENBURGER**

Offenburger.carine@hotmail.fr

## Récré Action

**Nicolas RISSER**

Assoc.recre.action@gmail.com

## Section gymnastique

**Carine OFFENBURGER**

offenburger.carine@hotmail.fr

## Section yoga

**Jeanne LEDERMANN**

joseph.ledermann@orange.fr

## Pêche et Pisciculture

**Aimé GASIOREK**

huguette.gasiorek@orange.fr

## Pétanque

**Claude GOEPP**

claude.goep@orange.fr

## Football

**Dominique ROSFELDER**

rosfelder.dominique@gmail.com

## Tennis Club Innenheim

**Odile JULLY**

tennis\_innenheim@yahoo.fr

## Sapeurs-pompiers

**Florent ADAM**

florent.adam@wanadoo.fr

## Haut de Forme

**François TAESCH**

asso.haute.forme@gmail.com

# Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Innenheim



Une nouvelle fois, nous nous retrouvons au terme d'une année remplie d'une multitude d'événements auxquels nous n'étions pas préparés et loin de nos songes.

Il y a un an à peine nous nous plaignions de multiples injustices, inégalités, décisions non fondées, et autres ....

Aujourd'hui nous avons la nostalgie de ce monde que nous avons tellement décrié et d'un mode de vie auquel nous aspirons avec l'espoir d'un retour rapide. C'est dans ce contexte morose que je vais tout de même retracer l'activité de notre amicale.

L'année dernière nous avons mis à l'honneur trois donneurs très méritants de notre village.

Les membres de l'association se sont une nouvelle fois mobilisés pour organiser la première collecte de l'année qui s'est tenue le 07 Février à la salle multi activités rue des Roses, et au cours de laquelle nous avons enregistré la participation de 66 donneurs.

Nous étions encore dans la dynamique d'organisation habituelle, dans laquelle chacun des membres de l'équipe assurait son rôle dans la préparation et le déroulement de la collecte, avec l'objectif de rendre ce rendez-vous le plus convivial possible et d'en faire un moment de partage qui paraissait être bien apprécié par les participants.

Entretemps la COVID 19 a fait son apparition avec son cortège de contraintes qui s'imposent à tous et au vu desquelles l'Amicale a dû prendre des dispositions pour assurer le respect des règles sanitaires et de distanciation.

La première étant que le lieu des collectes a dû être transféré à la salle polyvalente rue du Stade, bien plus spacieuse, de façon à ce que la collecte se déroule dans le strict respect des mesures qui s'imposent pour ce type de manifestation.



La seconde, a consisté à déléguer la partie restauration à l'Etablissement Français du Sang.

Il va de soi que la qualité des plateaux repas proposés que je laisse à l'appréciation des consommateurs, ne va pas concurrencer les savoureux mets préparés par nos bénévoles, et le très attendu chariot de desserts, garni par divers gâteaux saisonniers préparés par les dames de l'Amicale.



Malgré ces contraintes l'Amicale a tenu à organiser les collectes programmées respectivement le 12 Juin et le 13 Novembre auxquelles les donateurs ont massivement répondu présents.

En effet le 12 Juin, 70 participants ont été accueillis, ce qui représente une mobilisation record depuis de nombreuses années au sein de notre village.

Au mois de Novembre, 59 personnes ont participé à la collecte, ce qui est également satisfaisant au vu de la période hivernale et des circonstances liées à un nouvel épisode de confinement.

Même si cette mobilisation ne représente qu'environ 5 % de la population du village, l'Amicale se félicite d'être parvenue à stabiliser cette participation au-delà du seuil des 50 dons par collecte et d'enregistrer sur les trois dernières la présence de 18 nouveaux donateurs.

Au nom de tous les malades, nous souhaitons vous remercier pour votre engagement alors que nous constatons que la demande est très forte et les stocks au plus bas.

L'Amicale va s'employer à organiser trois nouvelles collectes en 2021 qui auront toutes lieu à la salle polyvalente rue du Stade, étant donné que la salle multi activités ne pourra temporairement plus être mise à disposition compte-tenu de l'évolution des effectifs du périscolaire qui impose de disposer d'espace complémentaire.

Nous avons l'honneur de vous inviter dès à présent aux prochains rendez-vous, qui seront organisés en fonction de l'évolution des règles liées à la pandémie :

- Le vendredi 19 Février 2021
- Le vendredi 04 Juin 2021
- Le vendredi 12 Novembre 2021

De 17 à 20 heures

Enfin pour conclure je souhaite remercier la commune et le Crédit Mutuel pour leur soutien qui nous permet de faire face aux contraintes budgétaires imposées par l'E.F.S. Grand-Est l'année dernière.

Mes remerciements vont également à toutes les personnes qui nous soutiennent et tout particulièrement aux membres actifs de notre association.

Dans l'espoir de pouvoir vous accueillir dans des conditions plus favorables, je vous présente, au nom de toute l'équipe, mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2021.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et épanouissement.

**Pour les membres de l'amicale,  
le Président,  
Gérard BENTZ**



# Association sportive et culturelle d'Innenheim



## **Il était une fois.....**

### **Avant !**

Avec l'arrivée de l'épidémie de la COVID ce printemps, les activités de nos sections ont été brutalement interrompues.

Des gestes barrières et espaces de distanciation ont été instaurés pour tous. Avec courage et persévérance, nos membres relevaient ce défi.

Chacun à sa façon s'est adapté à un mode de vie différent où il devenait impératif d'apprendre et d'appliquer les directives sanitaires préconisées.

Je le concède, pour les sportifs que nous sommes dans l'association, le remède s'est imposé rapidement : garder l'envie de pratiquer une activité physique !

Certains membres s'adonnent plus facilement à des exercices d'étirement ou de musculation (par ex. porter et ranger les packs d'eau ou de lait !) ou tout aussi efficacement chaussent leurs baskets pour une marche, plus ou moins rapide, tout en respectant les mesures légales du moment.

Pour d'autres, l'acceptation de cet isolement forcé demande un effort pour se nourrir de nouvelles solutions dans ce contexte bien particulier.

L'association n'a pas échappé à l'annulation de ses manifestations.

Le futur nous permettra, je le pense avec espoir, de nous revoir sereinement malgré l'arrivée de cette nouvelle recrudescence de la pandémie.

**Prenez soin de vous. Prenons soin de nous.**

A nos membres, à la municipalité, nous adressons nos remerciements pour vos soutiens et vos encouragements.

Gardons une once d'optimisme de réussite face à cette lutte sanitaire et, tous ensemble, nous aurons la joie de partager du bonheur avec nos bien-aimés lors des fêtes de fin d'année.

**Meilleurs vœux à tous.**

**Le comité de l'ASCI**



# Société d'Arboriculture et Amis des Jardins de Duttlenheim et environs Section Innenheim

## 2020 : Année des contrastes !

Enfin une saison comme on l'attendait depuis si longtemps !

Un hiver bien froid et long qui a éliminé une majeure partie des ravageurs.

Un printemps tempéré qui a permis un bon déroulement de la floraison et de la pollinisation.

Un été agréable avec des pluies modérées mais régulières qui ont bien alimenté des récoltes abondantes de belles qualité ; et de bonne conservation ; dans un marché bien rémunérateurs qui ...

Driing, le réveil sonne ! Misère, ce n'était qu'un rêve !

Au risque de passer pour un perpétuel grincheux, je dois dire que la réalité a été moins reluisante.

L'hiver s'est caractérisé par une extrême douceur, une fois de plus, hélas.

Janvier a été doux et sec ; février, doux et pluvieux.

En mars, la pluviométrie est dans la moyenne des années précédentes. Mais pour les températures, c'est le yoyo climatique, avec des journées très ensoleillées et chaudes, mais des nuits froides à répétition ; et une tendance à un net rafraîchissement la dernière semaine.

La douceur générale et le rayonnement marqué du soleil ont entraîné un réveil exceptionnellement précoce des arbres. On note pour le redémarrage des vergers, une avance de six semaines par rapport à la normale ! C'est toujours de mauvais augures...

On observe **les premières fleurs** d'abricotier le 20 février ; et fin mars les pêchers ont terminé leur floraison !



Les autres espèces fleurissent trois à quatre semaine trop tôt.

Avril débute par un temps frais mais se réchauffe ensuite, alors que les pluies se font de plus en plus rares. D'un point de vue statistique, ce mois d'avril 2020 figure parmi les plus chauds des cinquante dernières années.

**MAIS**, la nuit de 6 au 7 avril voit par endroit les températures descendre très bas en dessous de zéro degrés. Sur Innenheim, les  $-5^{\circ}$  sont atteints durant de longues heures. Les dégâts sont sévères !



**Pêches et abricots** ne survivent que dans les endroits protégés. Pommes et poires ont soufferts, les cerises sont touchées. Quetsches et mirabelles semblent s'en sortir un peu mieux.

A la récolte, la situation est contrastée à l'extrême.

On voit toutes les configurations : de l'arbre vide à celui qui ploie sous la charge. Certains vergers sont entièrement gelés ; d'autres sont un patchwork d'arbres chargés ou vides ! D'autres encore, affichent un niveau exceptionnel de production.

La pression des maladies est extrêmement variable.

La cloque du pêcher s'en est donné à cœur-joie très tôt grâce au manque de froid de l'hiver. Cela devient une habitude ...



**L'oidium**, champignon des jeunes pousses du pommier, est massivement présent. Mars lui a été très favorable car modérément arrosé – la pluie lessive les spores – et avec de forts écart de températures entre le jour et la nuit, conditions parfaites pour lui.

La tavelure s'est faite discrète contrairement à 2019. Le manque de pluviométrie à partir d'avril a bloqué la germination de ce champignon qui a besoin de beaucoup d'humidité.

La moniliose a fait moins de ravages sur les fleurs que l'an passé.

Les cerises sont les premiers fruits récoltés dès la dernière semaine du mois de mai, sous de fréquentes averses de très faible intensité au début.

Cela limite l'éclatement des fruits que l'on peut redouter.

La charge des arbres est modérée, mais générale. La conservation s'annonce très problématique : ce qui n'est pas rapidement consommé, pourri très vite ! Il faut dire que la teneur en petites bêtes blanches n'est pas négligeable ...

Constat éventuellement rassurant : ce n'est « que » de la bonne vieille **mouche de la cerise et non drosophila Suzukii**, le monstre venu d'Asie !

Par la suite, la sécheresse et la chaleur s'installent ; et les variétés de fin de saison voient déjà leur calibre réduit par le manque d'eau.

Tout début juillet, les prunes précoces mûrissent très vite et donnent des signes inquiétants de ramollissement extrêmement rapide. Mauvais présage pour la suite ! Au vu de la charge impressionnante des arbres, la maturation devrait être lente et progressive ...



**Les mirabelles**, bonnes à récolter au début du mois d'août, donnent une image du chaos en arboriculture.

Sur le même arbre, on trouve de tout : du très beau et coloré ; du vert ; du petit, du gros ; du ferme ; du mou ! Certains fruits mollissent et chutent très vite alors que les autres ne sont pas encore mûrs.

Difficile de cueillir des lots homogènes dans ces conditions, pour un marché en excédent, et peu demandeur !

Sans temps de pause, il faut remonter sur les échelles pour les quetsches. La situation est moins compliquée, les fruits sont plus homogènes, mais perdent vite leur fermeté ; l'industrie absorbera la majeure partie des tonnages, pour un prix modéré.

Chez les poires et les pommes, les calibres sont faibles par manque d'eau. La conservation s'avère également compliquée ; des grandes quantités de fruits pourris après récolte, finissent à la déchetterie...

**Le carpocapse**, ver de la pomme, est massivement présent.

L'absence de pluie a permis l'éclosion de tous les œufs pondus par ce papillon amateur de chaleur et de sec.



Par contre, la punaise diabolique, *halyomorpha halys*, se rencontre peu dans les vergers contrairement à la saison passée.

Le tigre du poirier, qui a fait une apparition en fanfare sur pommes et poires en 2019, ne se manifeste pas trop fortement.

Et pour couronner le tout : le coronavirus qui a mis tant de projet en sommeil... dont les activités de notre association !

Bref, encore une année bizarre et compliquée !

**Mais finalement, ne serait-ce pas cela la norme : le bizarre et le compliqué ?**

L'esprit humain cherche du rationnel et du prévisible, mais est-il assez puissant pour espérer sérieusement un jour comprendre les rouages si extrêmement complexes de la Nature ?

La fréquentation assidue des vergers et des potagers devrait pourtant nous inciter à l'humilité : nous faisons ce que nous pouvons ; la Nature fait ce qu'elle veut !

Et cela me semble une bonne nouvelle, car, quelle que soient nos erreurs et les dégâts infligés à notre environnement : avec le temps dont elle dispose en infinie abondance, **la Nature aura toujours le dernier mot.**

**Bonne année 2021.**

Que de belles récoltes et une bonne santé soient au rendez-vous pour vous tous !

**Hervé Bentz**

# Il y a cent ans : l'épidémie mondiale de grippe espagnole se terminait définitivement

Après avoir fait trois fois le tour de la planète et tué entre 50 et 100 millions d'êtres humains, la grippe dite « espagnole » fait en 1920 ses dernières victimes en Asie.

## Développement géographique de la maladie :

Première vague : le premier malade identifié de cette épidémie est un soldat américain au Kansas, qui se rend le 4 mars 1918 à l'infirmerie d'un gigantesque camp d'entraînement pour soldats en partance pour les tranchées. Il a une très forte fièvre, une grosse migraine, des courbatures et un état de forte fatigue. En quelques semaines, 12 600 malades sont atteints, sur les 45 000 hommes présents.

Début avril, la maladie a gagné l'ensemble des USA ainsi que les ports français et anglais dans lesquels débarquent les soldats de l'oncle Sam. Mi-avril, le virus est dans les tranchées du front et les villes. En mai, toute l'Europe est contaminée, puis la Russie, par le biais de prisonniers russes relâchés par le Kaiser. Les européens, disséminent par voie maritime le virus sur tout le globe lors de leurs déplacements vers leurs colonies.

Puis, en juin, l'épidémie semble disparaître en Occident.

Deuxième épisode : la deuxième quinzaine d'août 1918 voit de nouveau augmenter le nombre de cas de maladie sévère. Il semblerait que les premiers foyers s'observent en Afrique, à Freetown en Sierra Leone, puis à Boston en Amérique et enfin à Brest en France. La maladie suit ensuite les mouvements de troupes, de prisonniers internés, libérés ou échangés et de marchandises pour se répandre à nouveau sur toute la planète, à l'exception de l'Australie qui ferme ses frontières. Septembre, octobre et novembre sont marqués par de terribles ravages dans les populations. **A Innenheim, l'école ferme début novembre à cause de l'épidémie.** Fin décembre, ce deuxième épisode épidémique semble terminé. L'Australie ouvre en janvier ses ports maritimes. Trop tôt : le virus n'a pas dit son dernier mot !

Troisième flux : la guerre est finie en Europe. Le brassage de populations, de soldats démobilisés ou expédiés sur les nouveaux fronts russes anti-bolchéviques, de civils déplacés, de travailleurs volontaires ou un peu forcés et de marchandises va permettre à la grippe de lancer sa troisième offensive. D'une

agressivité intermédiaire par rapport aux deux précédentes, cette nouvelle pandémie prend fin en mai 1919 dans l'hémisphère nord, mais dure jusqu'en 1920 dans le reste du monde. **Après cette date, la grippe espagnole ne se manifesterà plus jamais !**

### **Symptômes de la maladie :**

Les gens rendus malade par le premier type de virus présentent les symptômes d'une très forte grippe et se rétablissent pour la plupart. Cette grippe est cependant nettement plus contagieuse que d'habitude. Ce qui est dangereux, ce sont les infections pulmonaires induites, que l'on ne guérit pas toujours. Les antibiotiques ne seront disponibles que lors de la deuxième guerre mondiale !

Le deuxième variant du virus est non seulement extrêmement contagieux, mais aussi terriblement agressif. Il ravage les poumons en quelques jours et favorise des surinfections bactériennes qui provoquent des insuffisances respiratoire foudroyantes. L'image de la maladie est terrifiante : le manque d'oxygène dans le sang provoque une apparition de plaques violettes sur les extrémités puis sur le corps, qui virent au bleu avant de devenir noires ! Les poumons des mourants se remplissent de sang. Les plus touchés sont les gens de 15 à 40 ans !

Si votre voisin se met à tousser et tombe malade, il y a un grand risque que vous soyez vous-même déjà contaminé ! Un médecin allemand écrit : « Morgens krank, abends tot » ! Malade le matin, mort le soir...

On estime que près d'un tiers de la population mondiale a été contaminé ; et que parmi les malades, entre 2% en occident et 5 à 10 % dans les pays pauvres succombent à cette grippe, soit 50 fois plus que lors d'une grippe « normale ».

Le troisième virus est moins agressif, avec des effets un peu atténués quoique toujours potentiellement mortels.

### **Traitement de la maladie :**

La médecine est très démunie en 1918 ! On préconise de l'Aspirine, le respect de la distanciation, le renforcement de l'hygiène et le port de masques en tissu ! Le tout avec une bonne dose de rhum, ou de schnaps !

### **Origine géographique de la maladie :**

Dans un monde en guerre, cette grippe est un objet de secret militaire et de propagande : l'adversaire est terrassé, et les troupes amies se portent à merveille !

Les services secrets français soupçonnent l'Allemagne d'avoir créé le virus et de l'avoir dispersé en infectant des conserves alimentaires espagnoles...

L'Espagne neutre, est la seule à parler ouvertement de l'épidémie, d'où le nom de grippe espagnole. Cela fâche l'Espagne qui rejette la faute sur le Portugal ! Mais, le virus n'est pas espagnol du tout ! Ni portugais, pas plus qu'allemand.

La piste chinoise est très rapidement envisagée. L'immense pays est extrêmement pauvre et les soins médicaux presque inexistant. La peste y est encore active. Les traditions veulent qu'on ne laisse pas un malade ou un mourant seul. La contagion dans le cadre familial en est ainsi facilitée.

Des troupes occidentales sont stationnées en Chine depuis la révolte des Boxers en 1900. Lors de permissions, des soldats pourraient avoir importé le virus chez eux. De plus, pour remplacer dans les usines les hommes partis à la guerre, des travailleurs chinois sont mobilisés par les pays alliés par **centaines de milliers**. Mais le chemin de l'épidémie ne correspond pas à l'itinéraire de ces hommes !

Une origine britannique éventuelle est également prise en compte. A proximité de Boulogne sur Mer, l'armée britannique a installé un gigantesque camp militaire pour plus de 100 000 hommes, qui fait aussi office de dépôt de matériels et munitions, de dépôt de bétail pour l'alimentation des troupes ; et d'hôpital de campagne avec 23 000 lits. Tout le Commonwealth y est représenté, dans une grande promiscuité. Lors des grandes offensives, jusqu'à 10 trains sanitaires chaque jour viennent y déverser des blessés, dont une grande part de victimes des gaz, aux poumons torturés. De petites épidémies sont fréquentes dans ce camp ; mais pas dans les villes voisines !

L'hypothèse américaine est aujourd'hui considérée comme la plus plausible. Les recrues du camp Funston proviennent d'une des zones les plus pauvres des USA. Les gens y sont de petits agriculteurs qui vivent dans de misérables masures au contact proche de leurs volailles et de leurs cochons. Dès janvier 1918, un médecin fait état dans cette région d'une grave épidémie d'infections respiratoires mortelles. Est-ce là, la source de cette grippe ?

Virus initialement aviaire, il a muté, et est passé par un hôte intermédiaire avant de s'attaquer à l'humain.

### **Identification et résurrection du virus :**

En 1918, la microbiologie n'existe pas vraiment et l'on peine à identifier la maladie. La grippe n'est reconnue qu'après l'abandon d'autres hypothèses envisagées, bactériennes pour la plupart.

L'agent pathogène des gripes ne sera formellement identifié que dans les années 1930. Durant des décennies, les scientifiques cherchent à retrouver le virus afin de pouvoir l'étudier.

En 1951, l'Université de l'Iowa exhume des morts de la grippe de 1918 en Alaska, enterrés dans les sols toujours gelés du permafrost, pour prélever des tissus pulmonaires et tenter de mettre en culture le virus. Echec.

Dans les années 1995, avec les avancées de la génétique, des chercheurs arrivent à identifier des morceaux de l'identité génétique du virus, grâce à des prélèvements pulmonaires datant de 1918 provenant d'hôpitaux militaires. Contactés par un acteur de l'exhumation de 1951, ils retournent en Alaska et, cette fois trouvent assez de matériel pour séquencer la totalité du génome du virus du deuxième épisode pandémique.

C'est une grippe du groupe A, de type H1N1.

Mais cette « carte d'identité génétique » ne permet pas d'expliquer le mécanisme de développement de son extrême virulence.

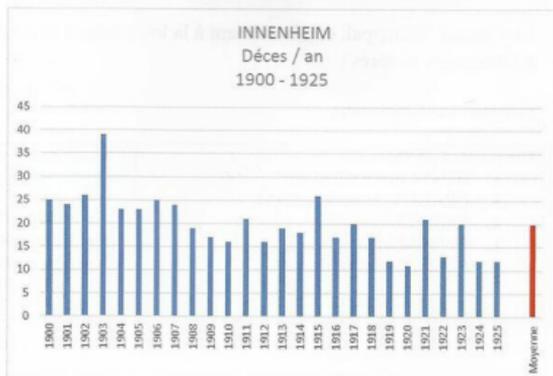
A partir de là, les chercheurs greffent des parties de ce virus à d'autres virus pour essayer de comprendre pourquoi la pandémie de 1918-1920 a été si grave.

En 2005, le virus N°2 est reconstitué entièrement aux USA.

### L'épidémie à INNENHEIM :

L'étude des registres de décès du village ne montre pas de pic de mortalité imputable à la grippe espagnole. Il est peu probable que de nombreux villageois de l'époque soient morts hospitalisés à l'extérieur et inscrits dans d'autres registres. La couverture sociale en 1918 est faible et tous les hôpitaux sont réquisitionnés par l'armée.

On peut penser qu'Innenheim a été relativement épargné du fait d'un faible contact avec l'extérieur : tout déplacement est soumis à l'autorisation des autorités militaires !



**Hervé BENTZ**

# Le conseil municipal d'Innenheim 2020-2026



De gauche à droite : Damien FREYD, Marielle TANGHE, Laurence LESNIAK, Vincent MOSCHLER, Dominique RIEUX, Christiane SAETTEL (2<sup>è</sup> Adjoint), Daniel SCHOSSELER, Jean-Claude JULLY (Maire), Hervé BENTZ (1<sup>er</sup> Adjoint), Isabelle MOSCHLER, Dominique ROSFELDER (3<sup>è</sup>me Adjoint), Alain DEMARE, Mélanie GRAUFEL, Denis URBAN et Céline OFFENBURGER.

L'équipe municipale a été élue le 15 mars 2020 au premier tour.

La pandémie de COVID 19 a retardé son installation au 26 mai, date à laquelle le conseil a voté pour élire le Maire Jean-Claude JULLY.

L'intérim a été assuré par le maire sortant Alphonse KOENIG.

Le Conseil Municipal, conformément à la loi, a décidé la création des commissions communales ci-après :

## Commissions communales

### Commission des finances

- BENTZ Hervé : Président
- GRAUFEL Mélanie
- SAETTEL Christiane
- DEMARE Alain
- ROSFELDER Dominique

### Commission des affaires scolaires et du périscolaire

- SAETTEL Christiane : Présidente
- GRAUFEL Mélanie
- LESNIAK Laurence
- MOSCHLER Isabelle
- RIEUX Dominique

<p><b>Commission sport et loisirs, temps libre, animations locales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ROSFELDER Dominique : Président</li> <li>• GRAUFEL Mélanie</li> <li>• LESNIAK Laurence</li> <li>• MOSCHLER Isabelle</li> <li>• RIEUX Dominique</li> <li>• BENTZ Hervé</li> </ul>	<p><b>Commission infrastructures et bâtiments communaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ROSFELDER Dominique : Président</li> <li>• SAETTEL Christiane</li> <li>• BENTZ Hervé</li> <li>• FREYD Damien</li> <li>• MOSCHLER Vincent</li> <li>• URBAN Denis</li> </ul>
<p><b>Commission agriculture et aménagements fonciers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• BENTZ Hervé : Président</li> <li>• RIEUX Dominique</li> <li>• FREYD Damien</li> <li>• MOSCHLER Vincent</li> <li>• SCHOSSELER Daniel</li> <li>• URBAN Denis</li> </ul>	<p><b>Commission environnement et fleurissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SAETTEL Christiane : Présidente</li> <li>• LESNIAK Laurence</li> <li>• TANGHE Marielle</li> <li>• BENTZ Hervé</li> <li>• FREYD Damien</li> <li>• ROSFELDER Dominique</li> </ul>
<p><b>Commission communication et rédaction du bulletin communal</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• BENTZ Hervé : Président</li> <li>• GRAUFEL Mélanie</li> <li>• SAETTEL Christiane</li> <li>• TANGHE Marielle</li> <li>• DEMARE Alain</li> <li>• SCHOSSELER Daniel</li> </ul>	<p><b>Commission sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• BENTZ Hervé : Président</li> <li>• MOSCHLER Vincent</li> <li>• ROSFELDER Dominique</li> <li>• SCHOSSELER Daniel</li> <li>• URBAN Denis</li> </ul>
<p><b>Commission urbanisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• BENTZ Hervé : Président</li> <li>• OFFENBURGER Céline</li> <li>• SAETTEL Christiane</li> <li>• DEMARE Alain</li> <li>• FREYD Damien</li> <li>• MOSCHLER Vincent</li> <li>• ROSFELDER Dominique</li> </ul>	<p><b>Commission d'appel d'offres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Titulaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ BENTZ Hervé</li> <li>○ ROSFELDER Dominique</li> <li>○ DEMARE Alain</li> </ul> </li> <li>• Suppléants : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ MOSCHLER Vincent</li> <li>○ URBAN Denis</li> <li>○ SCHOSSELER Daniel</li> </ul> </li> </ul>

### Commission communale des impôts directs

**Président :** JULLY Jean-Claude

<p>Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés non bâties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Titulaires <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MOSCHLER Vincent</li> <li>▪ BENTZ Hervé</li> <li>▪ FREYD Damien</li> </ul> </li> <li>○ Suppléants <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ KOENIG Alphonse</li> <li>▪ ESCHBACH Sébastien</li> <li>▪ FREYD Bernard</li> </ul> </li> </ul>	<p>Représentants des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Titulaires <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ROSFELDER Dominique</li> <li>▪ SAETTEL Christiane</li> <li>▪ TANGHE Marielle</li> </ul> </li> <li>○ Suppléants : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ TAESCH Gaston</li> <li>▪ GRAUFEL Mélanie</li> <li>▪ GERLING Sandra</li> </ul> </li> </ul>
--	---

<b>Représentants des contribuables soumis à la taxe d'habitation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Titulaires <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RITTER Patrick</li> <li>▪ DEMARE Alain</li> <li>▪ MOSCHLER Isabelle</li> </ul> </li> <li>○ Suppléants <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ BENTZ Gérard</li> <li>▪ PFISTER Patricia</li> <li>▪ ADAM Florent</li> </ul> </li> </ul>	<b>Représentants des contribuables soumis à la taxe contribution économique territoriale « CET » :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Titulaires <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ LESNIAK Laurence</li> <li>▪ OFFENBURGER Céline</li> </ul> </li> <li>○ Suppléants <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ URBAN Denis</li> <li>▪ URBAN Luc</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Représentants des contribuables soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la commune : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Titulaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ FRIEDERICH Véronique – 67870 GRIESHEIM près MOLSHEIM</li> <li>▪ SCHWEITZ Roland – 67120 DUTTLENHEIM</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	

**Membres des commissions intercommunales.**  
Communauté de communes du pays de Sainte-Odile.

<ul style="list-style-type: none"> <li>● Commission eau et assainissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ BENTZ Hervé</li> <li>○ DEMARE Alain</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Commission environnements déchets : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ ROSFELDER Dominique</li> <li>○ FREYD Damien</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Commission développement et cadre de vie : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ SAETTEL Christiane</li> <li>○ TANGHE Marielle</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Commission urbanisme : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ SCHOSSELER Daniel</li> <li>○ OFFENBURGER Céline</li> </ul> </li> </ul>

**Membres du Comité de gestion de la salle polyvalente et de la salle multi-activités**

- ROSFELDER Dominique
- SAETTEL Christiane
- BENTZ Hervé
- TANGHE Marielle
- MOSCHLER Isabelle
- SCHOSSELER Daniel
- RIEUX Dominique
- Les représentants des associations du village

**Délégués auprès de l'Établissement Public Foncier Local « EPFL »**

- Délégué titulaire : JULLY Jean-Claude
- Délégué suppléant : BENTZ Hervé

**Correspondant défense**

- DEMARE Alain

**Grands électeurs**

**pour les élections sénatoriales :**

- JULLY Jean-Claude
  - BENTZ Hervé
  - TANGHE Marielle
- Suppléante :
- SAETTEL Christiane

**Délégués de la commune au conseil communautaire de la communauté de commune du Pays de Sainte-Odile :**

**Titulaires :**

- JULLY Jean-Claude (Vice-président)
- SAETTEL Christiane

# Quelques informations pratiques

**Mairie d'Innenheim** 75, rue du Général de Gaulle  
**Horaires d'ouverture :** Lundi et mercredi de 15h à 18h  
Mardi-jeudi-vendredi de 9h à 11h  
**Numéro téléphone :** 03 88 95 75 20  
**Adresse électronique :** [mairie.innenheim@wanadoo.fr](mailto:mairie.innenheim@wanadoo.fr) ; [info-innenheim@orange.fr](mailto:info-innenheim@orange.fr)  
**Site Internet :** [www.innenheim.fr](http://www.innenheim.fr)  
**Permanence du Maire :** Lundi et mercredi de 18h30 à 19h00 sur rendez-vous

**Déchetterie** intercommunale de Krautergersheim (accès réservé aux détenteurs de la carte d'accès personnelle, dans la limite de 1m<sup>3</sup> par jour)

**Horaires d'ouverture** (dernier accès 15 minutes avant la fermeture) :

- Mardi et mercredi de 9h à 13h
- Jeudi de 8h à 12h
- Vendredi de 13h à 18h
- Samedi de 9h à 17h (accès interdit aux professionnels le samedi)

**Collecte des ordures ménagères et des sacs de tri sélectifs :** Le jeudi matin.

## Collecte de vieux papiers et cartons

La benne mise à disposition à Innenheim trois fois par an permet de récolter entre 15 et 20 tonnes de vieux papiers, dont la vente rapporte plus de 1000 euros chaque année. Cet argent va aux écoles. Merci à tous ! La dernière collecte de 2020 a dû être reportée.

**Pour les dates de collecte en 2021 : voir notre INNLEMER ou l'affichage en mairie.**

## Tonte de gazon et autres travaux bruyants

- Les jours ouvrables de 7h à 20h
- Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h

## Quelques coordonnées utiles

Docteur Jean-Claude JULLY	☎ 03.88.95.70.33
Cabinet d'infirmiers Mme LESNIAK et M. GIRARD	☎ 03.88.48.16.08
Cabinet de kinésithérapie Mme LERCHER STOCLIN	☎ 03.67.07.43.79
Périscolaire Innenheim	☎ 03.88.48.95.54

## en cas de problèmes :

- |   |                  |
|---|------------------|
| - d'eau potable (Sté Lyonnaise des Eaux) :    | ☎ 09.77.40.11.24 |
| - d'eaux usées (Sté Véolia) :                 | ☎ 09.69.32.35.54 |
| - d'électricité (Electricité de Strasbourg) : | ☎ 03.88.18.74.00 |
| - de gaz (Gaz de Barr) :                      | ☎ 03.88.08.43.42 |

## Numéros d'urgence

- |               |             |   |
|---------------|-------------|---|
| ▪ Pompiers    | 18          | pour tout problème de secours           |
| ▪ Samu        | 15 (ou 112) | pour tout problème urgent de santé      |
| ▪ Gendarmerie | 17          | pour tout problème de sécurité publique |

# Les prix de location de la salle polyvalente

Pour les personnes non domiciliées à Innenheim :

- Salle comprenant la cuisine, le bar et les sanitaires: **450 €**

A la signature du contrat un **acompte de 150 €**

+ **caution de 300 € (en espèces)**

+ **photocopie, recto-verso, de la carte d'identité.**

Aucune autre forme de location n'est possible.

Pour les personnes domiciliées à Innenheim :

- Salle comprenant la cuisine, le bar et les sanitaires: **300 €**

A la signature du contrat un **acompte de 100 €**

+ **caution de 300 € (en espèces)**

+ **photocopie, recto-verso, de la carte d'identité.**

- Petite salle (partie carrelée) avec la cuisine, le bar et les sanitaires, uniquement en été: **200 €**

A la signature du contrat un **acompte de 50 €**

+ **caution de 300 € (en espèces)**

+ **photocopie, recto-verso, de la carte d'identité.**

Se rajoute obligatoirement pour chaque location :

- Nettoyage (carrelage, cuisine, sanitaires) : **50 €**

- Assurance : **22 €**

- Les consommations :

Gaz ( **décompte compteur**),

Electricité (**décompte compteur**),

Eau (forfait) **35 €**

Possibilité de location de vaisselle comprenant :

- Assiettes plates, creuses, à desserts et assiettes de présentation,

- Verres ballons, d'Alsace et flûtes,

- Verres à bière,

- Couverts normaux (fourchettes, couteaux, cuillères),

Location par tranche de 100

(Armoire complète) : 60 €.

**Aucune sous-location n'est acceptée !**

**Renseignement : M. ROSFELDER Dominique**

**Tel : 03.88.95.75.46 / 06.85.17.79.97**

# Calendrier des Manifestations des Associations d'Innenheim 2021

La situation sanitaire actuelle rend difficile et aléatoire la programmation des événements festifs pour l'année 2021.

Certaines dates sont déjà fixées, d'autres ne le sont pas encore. Elles vous seront transmises ultérieurement via notre « Innlemer » ou directement par les associations.

## **Février 2021 :**

19.02.2021 : Don du sang (Amicale des donateurs de sang)

## **Mars 2021 :**

07.03.2021 : Carnaval des enfants (Amicale Sapeurs-Pompiers)

14.03.2021 : Pêche d'ouverture à la truite

20.03.2021 : Soirée « Les Années 80 » (USI)

## **Avril 2021 :**

10.04.2021 : Loto (USI)

25.04.2021 : Journée Asperges (APPI)

## **Mai 2021 :**

02.05.2021 : Marché aux puces (USI)

Mi-mai : Inscription tennis saison 2021-2022 (TCI)

30.05.2021 : Journée conviviale à l'étang (APPI)

## **Juin 2021 :**

04.06.2021 : Don du sang (Amicale des donateurs de sang)

06.06.2021 : Pêche des enfants (APPI)

Fin juin : Fête de l'école

## **Juillet 2021 :**

04.07.2021 : Concours de pêche (APPI)

13.07.2021 : Fête Nationale (Comité de gestion)

## **Août 2021 :**

Fin août : Tournoi de Pétanque (PCI)

Fin août : Marché paysan nocturne

## **Septembre 2021 :**

Début septembr : Loto (USI)

12 et 19.09.2021 : Pêche à la grosse truite (APPI)

## **Octobre 2021 :**

09.10.2021 : Soirée « Les Années 80 » (USI)

Mi-octobre : Marche d'automne (ASCI)

## **Novembre 2021 :**

11-14.11.2021 : Fête de la Saint-Martin et commémoration au monument aux morts

12.11.2021 : Don du sang (Amicale des donateurs de sang)

28.11.2021 : Marché de Noël (Amicale Sapeurs-Pompiers)

## **Décembre 2021 :**

Mi-décembre : Fête de Noël des Anciens (Commune)

Mi-décembre : Fête de Noël du Club de l'Amitié.

Fin décembre : Concert de Noël

31.12.2021 : Réveillon de la Saint Sylvestre (USI)

	Page
Le Mot du Maire	1
Principales décisions du Conseil Municipal	2 à 7
Finances et impôts locaux	8 à 10
Etat-Civil 2020	11
En route vers le pays de demain	12 à 13
La vie de la paroisse	14 à 15
Histoire de l'horloge	16 à 19
Le correspondant Défense	20 à 21
Ecole maternelle	22 à 25
Ecole élémentaire : confinement et enseignement à distance	26 à 27
Ecole élémentaire : escapade scientifique au vaisseau	28 à 31
Ecole élémentaire : immersion en eaux claires	32 à 33
Périscolaire	34 à 35
Sapeurs-Pompiers	36 à 39
Association Pêche et Pisciculture d'Innenheim	40 à 43
Photos pages centrales	44 à 45
Les maires à Innenheim	46 à 49
Tennis Club Innenheim	50 à 53
Club de l'Amitié	54 à 57
Union Sportive Innenheim : une saison inédite	58 à 61
Récré Action	62 à 64
Maisons fleuries	65
Pétanque club d'Innenheim	66 à 68
Coordonnées des responsables d'associations	69
Amicale des donateurs de sang	70 à 72
Association Sportive et Culturelle d'Innenheim	73
Société d'arboriculture	74 à 77
1920, fin de l'épidémie de grippe espagnole	78 à 81
Le nouveau conseil municipal	82 à 84
Infos pratiques	85
Tarifs de location de la salle polyvalente	86
Calendrier des manifestations	87
Sommaire	88

